

1^{er} Sommet Russie-Afrique

Bensalah à pied d'œuvre à Sotchi



Lire page 4



Lire page 3

Lutte contre la corruption

Zeghmami réaffirme la volonté de l'Etat d'en finir avec toute forme de malversation

Intervenant hier lors d'un séminaire sur le contentieux dans le domaine de la sécurité sociale, organisé par la CNAS, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmami, est revenu sur les événements que traverse le pays, en affirmant que l'Etat est déterminé à aller jusqu'au bout dans la lutte contre l'injustice, la corruption et toute forme de malversation.

Le ministre de la Justice a également évoqué le Hirak populaire qui continue, a-t-il dit, d'impressionner le monde depuis le 22 février dernier, mais il a mis en garde contre toute tentative de nuire à la sécurité et la stabilité du pays. Zeghmami a, en outre, estimé que l'élec-

tion présidentielle du 12 décembre prochain constitue une soupape de sécurité pour permettre au pays de rompre définitivement avec la situation actuelle et sortir de la crise politique qu'il traverse. Désormais, la Justice est appelée à assumer pleinement son rôle dans la lutte contre les différentes formes du crime, notamment la corruption, à travers une application «juste et rigoureuse» de la loi, afin de «rétablir l'autorité de l'Etat bafouée par une justice aux ordres», avait indiqué récemment Belkacem Zeghmami, tout en rappelant que la corruption a atteint au fil des années des proportions alarmantes, tellement elle est devenue «flagrante, organisée et systématique»...

21 Echos du jour

Tipasa

Neutralisation d'une bande de malfaiteurs et saisie de 25 kg de drogue

Un réseau criminel a été mis hors d'état de nuire par la Brigade de recherche de la gendarmerie de Tipasa avec la saisie de 25 kg de drogues, a-t-on appris, hier, auprès du groupement territorial de ce corps constitué. Selon un communiqué du groupement territorial, ce réseau compte 6 individus, qui faisaient du trafic de kif traité, en provenance d'une région de l'Ouest du pays, pour l'écouler dans les wilayas du Centre. Cette opération, réalisée par la Brigade de recherche de la gendarmerie de Tipasa, en collaboration avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), a permis la saisie de deux véhicules touristiques, un fusil de chasse, et un montant de 1,4 million de dinars,

issus des ventes de ces drogues, outre des téléphones portables, est-il détaillé dans le même document. Cette affaire a été mise au jour, est-il ajouté dans le communiqué, suite à l'immobilisation de 2 véhicules touristiques au niveau du point de contrôle de la gendarmerie au carrefour de Mazafran, dont la fouille a abouti à la découverte d'une quantité de drogues. Après poursuite des investigations, à ce propos, les éléments de la Gendarmerie nationale ont mis la main sur une autre quantité de drogues dissimulée dans un domicile de la ville de Maghnia à Tlemcen, est-il précisé dans le même communiqué.



M'sila

2 morts et un blessé dans un accident de la route

Deux personnes sont mortes et une autre à été blessée, dans un accident de la circulation survenu lundi sur la Route nationale N° 45 au lieu dit «Ghzaï» près de la ville de M'sila, a indiqué la Protection civile. L'accident s'est produit lorsqu'un véhicule touristique a heurté un panneau publicitaire entraînant la mort sur place des 2 victimes et causant des blessures à 3°, a précisé la même source. Une enquête à été ouverte par les services compétents territorialement pour déterminer les causes exactes de cet accident.

Béchar

Arrestation d'un narcotrafiquant, et la saisie d'une importante quantité de drogue et de psychotropes

Un trafiquant de drogue en possession de 3,4 kg de kif traité et 3299 comprimés de psychotropes a été arrêté lundi par les éléments des brigades de recherches et d'investigations, (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béchar, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication et de relations publiques de ce corps de sécurité. L'arrestation de ce trafiquant âgé de 20 ans et la saisie de l'importante quantité de marchandise prohibée,

ont eu lieu à la suite de renseignements faisaient état de la détention illégale de drogues et psychotropes par l'individu concerné. Des investigations approfondies ont conduit à son arrestation et la perquisition sur ordonnance de la justice de son domicile a permis aux enquêteurs de mettre la main sur la drogue et les psychotropes, a-t-on précisé. Trois flacons de solution buvable du psychotropes, outre un montant de 316.540 DA, provenant de la commercialisation

illégal de la drogue et de psychotropes, ainsi que 9 appareils téléphoniques et 6 épées et des armes blanches de la catégorie 6, ont été également saisis lors de cette opération. Le mis en cause dans cette affaire a été présenté devant la justice qui a ordonné sa mise en détention préventive en attendant la poursuite de l'enquête judiciaire pour sa prochaine comparution devant une juridiction compétente, a-t-on fait savoir.

Aïn Témouchent

3 réseaux d'organisation d'opérations d'émigration clandestine démantelés

Les éléments de la gendarmerie du groupement territorial d'Aïn Témouchent ont réussi à démanteler trois réseaux spécialisés dans l'organisation d'opérations d'émigration clandestine. Les investigations, déclenchées suite à la mise en échec de tentatives d'émigration clandestine par mer à Aïn Témouchent, ont permis d'identifier des passeurs originaires des wilayas d'Oran et d'Aïn Témouchent. 7 personnes impliquées dans ces réseaux ont été arrêtées et 3 autres ont été identifiées, selon les services de la Gendarmerie nationale. Les 7 mis en cause ont comparu dimanche devant la justice qui les a condamnés à des peines de 3 à 4 ans de prison ferme assorties d'une amende de 100.000 DA chacun, a-t-on fait savoir, signalant qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre 3 autres prévenus en fuite.

Accidents

de la circulation 44 morts et 1502 blessés en une semaine

Quarante-quatre personnes ont trouvé la mort et 1502 autres ont été blessées dans 1261 accidents de la circulation enregistrés au niveau national durant la période du 13 au 19 octobre en cours, selon un bilan hebdomadaire rendu public mardi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau des wilayas de Relizane (5 personnes décédées et 25 autres blessées) et Sidi Bel-Abbes (5 personnes décédées et 32 autres blessées), précise la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont effectué 1561 interventions pour procéder à l'extinction de 1209 incendies urbains, industriels et autres. Elles ont également effectué 5172 interventions pour l'exécution de 4472 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

Oran

165 kg de viande rouge avariée saisis à Hassi Bounif

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation des produits impropres à la consommation, les éléments de la brigade de la protection de l'environnement relevant du Groupement de la gendarmerie d'Oran ont saisi une quantité de 165 kg de viande ovine avariée. Un contrôle routier mené au niveau de la route communale

reliant Hassi Bounif au village Boudjemaa, précisément à hauteur du douar Chouria, a permis aux gendarmes d'intercepter un véhicule de marque Renault Express. Lors de la fouille, ils ont découvert la quantité sus-citée de viande rouge. Le chauffeur transportait celle-ci sans documents. Le contrôle opéré par

le service vétérinaire a révélé que la viande ne répondait pas aux normes de qualité et d'hygiène et est par contre impropre à la consommation. D'autres infractions ont été aussi constatées dont l'absence de registre du commerce et aussi l'absence de certificat sanitaire. Une enquête a été ouverte.

Réddition

Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire (ANP), un terroriste s'est rendu, ce lundi, aux autorités militaires à Tamanrasset 6° Région militaire. Il s'agit de Ch. Mouaâd, dit Abou Hodhaifa». Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'ANP «a appréhendé, à Aïn Guezzam - 6° RM, un individu à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de 3600 kg de denrées alimentaires destinés à la contrebande, tandis que des éléments de la

Gendarmerie nationale ont arrêté 3 narcotrafiquants en possession de 650 comprimés psychotropes à Oran - 2° RM». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre les réseaux d'émigration clandestine, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Aïn Témouchent - 2° RM, 7 personnes impliquées dans l'organisation de traversées clandestines, tandis que 43 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen - 2° RM», a ajouté le communiqué.



Edité par la Sarl
ECHO Médias Algérie

**Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou**



**Quotidien National
d'Information**

**Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Directrice de la Rédaction
D' Lila Meraou
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf**

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité :

Tél-Fax : 023 54 23 04



Compte N° : 005001114002013631013

Anep

Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

**Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag** Expresse
**Impression
SIA**

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Lutte contre la corruption

Zeghmatti réaffirme la volonté de l'Etat d'en finir avec toute forme de malversation

Intervenant hier lors d'un séminaire sur le contentieux dans le domaine de la sécurité sociale, organisé par la CNAS, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmatti, est revenu sur les événements que traverse le pays, en affirmant que l'Etat est déterminé à aller jusqu'au bout dans la lutte contre l'injustice, la corruption et toute forme de malversation.

Le ministre de la Justice a également évoqué le Hirak populaire qui continue, a-t-il dit, d'impressionner le monde depuis le 22 février dernier, mais il a mis en garde contre toute tentative de nuire à la sécurité et la stabilité du pays. Zeghmatti a, en outre, estimé que l'élection présidentielle du 12 décembre prochain constitue une soupape de sécurité pour permettre au pays de rompre définitivement avec la situation actuelle et sortir de la crise politique qu'il traverse. Désormais, la Justice est appelée à assumer pleinement son rôle dans la lutte contre les différentes formes du crime, notamment la corruption, à travers une application «juste et rigoureuse» de la loi, afin de «rétablir l'autorité de l'Etat bafouée par une justice aux ordres», avait indiqué récemment Belkacem Zeghmatti, tout en rappelant que la corruption a atteint au fil des années des proportions alarmantes, tellement elle est devenue «flagrante, organisée et systématique». Le ministre avait estimé que la justice «se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins, étant sous les regards des autorités et de la société qui attend d'elle beaucoup pour rétablir l'autorité de l'Etat et cristalliser les droits des citoyens». Il avait, en outre, observé que la lutte contre la corruption «n'atteindra ses objectifs qu'après la récupération des avoirs criminels que représentent les fonds détournés et qui constituent une pierre angulaire aux niveaux national et internationaux». Il avait relevé que les expériences d'autres Etats en la matière ont montré que «rien ne contribue aussi efficacement à la lutte contre ce type de crime que la poursuite de ses auteurs pour la récupération des fonds détournés». Précisant qu'il s'agit de gains illicites, le ministre de la Justice avait souligné la nécessité d'approfondir les enquêtes préliminaires pour identifier les auteurs de ces crimes de corruption et déterminer et localiser les montants détournés afin de les saisir ou de les geler jusqu'à ce que les auteurs soient présentés devant les juridictions compétentes qui trancheront conformément à la loi. A cet égard,

Zeghmatti a fait savoir que l'Algérie dispose de mécanismes juridiques nécessaires pour récupérer les fonds détournés vers l'étranger, affirmant que la justice «est aujourd'hui déterminée à lutter contre la corruption par l'application rigoureuse de la loi en toute transparence, indépendance et neutralité et dans le strict respect des règles d'un procès équitable et ce, tout au long de l'action publique sans que personne ne soit lésé et tout en respectant la présomption d'innocence et les droits de la défense dans le cadre du principe d'égalité garanti par la Constitution». «Notre pays traverse une période sans précédent au cours de laquelle le peuple algérien a fait montre d'une maturité qui a impressionné le monde entier et une prise de conscience quant aux dangers de la corruption et à la nécessité de lutter contre ce fléau et d'en poursuivre les auteurs, ce qui a amené la magistrature à être à l'avant-garde et à se hisser, dans l'accomplissement de ses missions constitutionnelles, au niveau des revendications légitimes du peuple et de ses aspirations à une vie décente et un meilleur lendemain», a ajouté Zeghmatti

L'Algérie dispose de mécanismes juridiques nécessaires pour récupérer les fonds détournés vers l'étranger, affirmant que la justice «est aujourd'hui déterminée à lutter contre la corruption par l'application rigoureuse de la loi en toute transparence, indépendance et neutralité et dans le strict respect des règles d'un procès équitable»

Il avait, par ailleurs, souligné que l'institution judiciaire «s'acquitte de ses missions constitutionnelles dans le respect des lois de la République en tant que garante des libertés et droits fondamentaux



de tout un chacun sans aucune exclusive ni considération conjoncturelle ou personnelle, car notre magistrature nationale n'a d'autre objectif, dans l'Etat de droit, que de consacrer la justice et le droit». Pour le ministre, la lutte contre ce dangereux fléau «n'est pas la mission de la magistrature à elle seule mais l'affaire de tous». Déterminé à poursuivre la lutte contre la corruption, l'Etat a décidé de renforcer la législation algérienne en la matière pour pouvoir prévenir et combattre ce fléau et ce, à travers la révision du code de procédure pénale en vue de lever les entraves à l'action publique. En visite de travail et d'inspection à la 2^e Région militaire à Oran, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a évoqué «la juste sanction infligée à certains membres de la bande, voire ses têtes, à l'issue de la parution des peines à leur encontre pour complot contre l'autorité de l'Etat et contre l'autorité de l'Armée nationale populaire». Des peines qui concrétisent, a-t-il fait remarquer, «une

revendication populaire pressante et légitime, ont été reçues avec enthousiasme par les citoyens, qui ont exprimé leur satisfaction de voir ceux qui, dans un passé récent, sévissaient sur terre avec orgueil et dédain envers la souffrance de notre vaillant peuple». Le haut commandement de l'ANP a, ainsi, tenu, selon Gaïd Salah, «ses engagements envers le peuple et la patrie, en ce qui concerne l'accompagnement de la justice pour juger les corrompus, en fournissant des garanties suffisantes pour ester en justice tous ceux impliqués dans la corruption, car nul n'est au-dessus de la loi». Et d'ajouter : «Que le peuple algérien sache que nous ne connaissons point de répit jusqu'à ce que chaque corrompu et chaque subversif ait la punition qu'il mérite. L'opération de lutte contre la corruption se poursuivra jusqu'à la fin, soit l'assainissement du pays de ces corrompus qui détruisent les potentiels du peuple et l'avenir des générations, quels que soient les efforts à fournir et les sacrifices incommensurables à consentir».

T. Benslimane

Dahmoune à propos de la fermeture des églises : «Nous n'avons pas fermé d'églises, l'Algérie n'a pas de leçons à recevoir sur les Droits de l'Homme»



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a assuré, lundi soir à Khenchela, qu'«aucune instruction n'a été donnée pour la fermeture d'églises opérant de manière légale à travers certaines wilayas du pays», soulignant que «l'Algérie n'a pas à recevoir de leçons sur les Droits de l'Homme».

Les services du ministère de l'Intérieur ont procédé à «la fermeture récemment d'hangars convertis en églises opérant illégalement dans quelques wilayas du pays», a précisé le ministre en marge de la mise en service d'une unité secondaire de la Protection civile à la commune d'El Hamma dans le cadre d'une visite de travail de deux jours dans cette wilaya. «12 sur 49 hangars transformés en églises et opérant de manière illégale ont été fermés», a ajouté le ministre, affirmant que «les mesures coercitives nécessaires seront prises à l'encontre des gestionnaires et ceux qui fréquentant ces églises illégales». Adressant un message à ceux qualifiés de «proxies» qui évoquent les Droits de l'Homme, le ministre a indiqué que «l'Algérie n'a pas besoin

de leçon dans ce domaine et est connue pour le respect de la liberté de culte dans des cadres légaux et organisés». Il affirmé que «l'Algérie fait partie des pays pionniers dans le domaine de respect de la liberté d'opinion et de croyance». L'Etat algérien avait financé durant ces dernières années des dizaines d'opération d'aménagement et de mise à niveau d'églises catholiques situées dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bouira, Annaba et Oran, a rappelé Dahmoune.

Dahmoune a conclu par dire que l'intervention des services du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire pour fermer les églises illégales vient suite à des plaintes déposées par des citoyens sur des activités «suspectes» dans ces hangars. Le ministre poursuivra mardi sa visite dans la wilaya de Khenchela et procédera à la mise en service d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la commune d'El Mahmel avant de visiter une exploitation agricole à Babar et lancer les travaux d'aménagement dans des zones rurales de cette même collectivité locale.

A. A.

1^{er} Sommet Russie-Afrique Bensalah à pied d'œuvre à Sotchi

La ville de Sotchi (Russie) accueille depuis hier, le 1^{er} Sommet Russie-Afrique et son Forum d'Affaires, en présence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. Sotchi, cité balnéaire du Sud de la Russie, a fait peau neuve en 2014 à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver qu'elle avait abrités, est la destination d'une cinquantaine de chefs d'Etat, de Gouvernement africains, ainsi que les dirigeants des grandes organisations et associations de la région.

La délégation algérienne, conduite par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, comprend le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab. Accordant une importance de premier degré à l'évènement, les autorités russes ont renforcé la ville par d'importants moyens humains et matériels pour sa réussite. Le Sommet et le Forum se tiendront sous la coprésidence de Vladimir Poutine, président de la Fédération de Russie, et de Abdelfattah Al Sissi, président de la République arabe d'Egypte, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA). Deux importants évènements seront au menu des travaux du Sommet, à savoir le forum économique, prévu le 23 octobre, et le Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement qui se tiendra le 24 octobre. Ce dernier sera sanctionné par l'adoption d'une Déclaration finale. Les sessions plénières du Sommet constitueront une occasion pour aborder plusieurs questions d'actualité internationale et celles d'intérêt majeur pour la Russie et les pays africains, a appris l'APS auprès des organisateurs. Durant le sommet une attention particulière sera accordée à l'état des relations russo-africaines et à leurs pers-



pectives, notamment en matière de développement des échanges dans les domaines politique, économique, humanitaire, culturel et autres. Des solutions y seront proposées pour un développement accéléré et cohérent de l'ensemble de la coopération russo-africaine,

a-t-on expliqué. Un échange de vues, approfondi, aura également lieu pour parvenir à coordonner les efforts consentis dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et autres défis et menaces dont la sécurité régionale et mondiale fait face. Parallèlement

au sommet, la ville de Sotchi accueillera le Forum économique Russie-Afrique, les 23 et 24 octobre courant. Le Forum réunira également les Chefs d'Etat africains et des représentants des milieux des affaires et des services publics russes, africains et internationaux, ainsi que des organisations africaines de coopération. Il servira de plateforme pour réunir les conditions favorables pour le développement des relations économiques et commerciales entre la Fédération de Russie et les pays africains. A l'issue du Forum une série de contrats dans le domaine économique et commercial et en matière d'investissements devrait être signée, selon la même source. Par ailleurs, une exposition d'opérateurs économiques sera organisée pour mettre en exergue les potentiels du progrès économique, scientifique, écologique et culturel pouvant être au centre des intérêts de la coopération commune visée.

Les exposants présenteront des projets scientifiques et des technologies de pointe dans des domaines comme les industries minière et chimique, l'ingénierie, l'énergie, l'agriculture et le transport, la santé, l'industrie militaire, ainsi que d'autres domaines prometteurs en termes d'investissements et d'échange entre la Russie et les pays africains.

T. M.

Coopération algéro-portugaise Djellab appelle les sociétés portugaises à investir dans les nouvelles zones d'activité dans le sud



Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a appelé les sociétés portugaises à investir dans les nouvelles zones d'activité dans le sud, lesquelles jouissent d'avantages particuliers. Lors de ses entretiens, lundi, avec l'ambassadeur du Portugal, Carlos Manuel Folhadela de Macedo Oliveira, Djellab a mis l'accent sur «l'importance des investissements portugais en Algérie dans divers domaines, d'autant que le Gouvernement algérien a accordé aux régions frontalières et aux nouvelles zones d'activité la priorité dans le développement, appelant les sociétés portugaises à investir dans ces régions jouissant d'avantages particuliers».

Le ministre a affirmé son plein attachement à relever les quotas d'exportation hors hydrocarbures et à créer des mécanismes dans la perspective d'établir de nouveaux partenariats au sein de la Zone de libre-échange africaine (ZLECA). Au cours de la rencontre qui a permis d'évoquer plusieurs questions économiques d'intérêt commun, Djellab a souligné «l'efficacité» du partenariat entre les deux

pays et le volume des investissements portugais en Algérie. Il a exprimé, en outre, la disponibilité de son département ministériel «à poursuivre la concertation pour créer de plus importantes opportunités d'investissement et relancer la coopération entre les investisseurs algériens et portugais, à travers la reconstitution du Conseil d'affaires algéro-portugais». Pour sa part, le diplomate portugais s'est félicité des partenariats économiques établis à ce jour et du volume des échanges économiques, saluant les tentatives «sérieuses» des deux pays de trouver de nouvelles perspectives de coopération. Près de 100 sociétés portugaises sont implantées en Algérie, a-t-il ajouté, qualifiant d'«acceptable» le volume des échanges commerciaux entre les deux pays. Le ministre du Commerce avait annoncé auparavant que «l'Algérie planifie la création de zones économiques spéciales dans les régions frontalières de son Grand Sud pour parvenir à une meilleure intégration économique avec le reste du continent africain».

Tourisme et Artisanat 2020 devra être l'année d'un véritable essor du secteur en Algérie

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a affirmé, lundi à Oran, que 2020 devra être l'année d'un véritable essor du secteur du tourisme en Algérie. Au terme des travaux d'une rencontre nationale des professionnels du secteur du tourisme, le ministre a souligné que l'année prochaine devra être celle d'une véritable relance du secteur du tourisme en Algérie avec plus de performance, de concurrence et d'attractivité et une plus grande présence sur le marché intérieur et étranger. «Nous œuvrons à l'avenir à avoir des espaces de concertation entre acteurs du secteur du tourisme pour une communication permanente entre l'administration et les acteurs sur le terrain», a déclaré le ministre. S'adressant aux participants à cette rencontre, il a affirmé «nous demeurons ouverts à vos propositions, initiatives et idées pour soutenir le dynamisme du développement du tourisme en Algérie et nous œuvrerons à le répercuter sur le terrain». «Nous sommes au cœur de la saison du tourisme saharien que nous tentons avec vos contributions, d'impressionner les touristes du pays et de l'étranger et impulser une nouvelle dynamique au secteur», a-t-il ajouté, soulignant que «la concrétisation de cet objectif ne sera possible qu'avec votre adhésion totale à cette opération et la prise d'initiatives et dispositions pour satisfaire les consommateurs, donner une image reluisante du tourisme saharien en Algérie». Les participants à cette rencontre ont émis des recommandations dont celles de création de portails pour faire connaître les actions des

wilayas de promotion et de commercialisation du produit touristique local, d'obliger tous les hôtels au niveau national de créer des sites électroniques pour la réservation et le paiement et de recruter des photographes et cadres en technologies dans les établissements touristiques. Les recommandations ont porté également sur «l'accélération de la révision du système juridique relatif au paiement électronique», «la volonté politique réaffirmée avec des mesures pragmatiques pour assurer la stabilité à la tête des structures du secteur» et «la publication des procédures d'octroi de visas aux touristes par le ministère de tutelle, outre l'application de la loi portant sur les bureaux de change. Les participants ont appelé aussi à réviser la structure des offices touristiques sur le plan juridique et réglementaire et le mode de leur financement, à élaborer un statut du guide touristique et à coordonner les actions avec les agences touristiques, les hôtels et autres. Cette rencontre d'une journée a comporté quatre ateliers abordant, entre autres, l'attractivité de la destination Algérie, la promotion et la commercialisation touristique, le management des hôtels, le soutien de l'investissement touristique et l'impact du numérique sur le secteur touristique. Cette rencontre, à laquelle ont assisté 300 participants dont notamment les professionnels du secteur du tourisme des wilayas du pays, a été mise à profit pour honorer des opérateurs ayant contribué au développement du tourisme.

Lehouari K.



Célébration de la Journée nationale de la presse

Le chef de l'Etat met en avant les conditions réunies pour aller vers un scrutin présidentiel le 12 décembre 2019

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, affirmé, ce mardi, que toutes les conditions étaient réunies pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12 décembre prochain, «notamment à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son Hirak pacifique et civilisationnel».

Dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le chef de l'Etat a déclaré que «certes, notre pays est face à une épreuve difficile, mais les solutions sont possibles avec tout ce qui a été assuré pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12 décembre prochain, notamment à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son Hirak pacifique et civilisationnel, et ce, grâce à la réponse des institutions de l'Etat et à l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui n'a ménagé aucun effort à s'acquitter, pleinement et perspicacement, de ses missions constitutionnelles». «Au moment où notre pays, fort de l'adhésion de la majorité de notre peuple, se dirige résolument vers l'échéance présidentielle, je voudrais réitérer l'expression de ma gratitude à notre Armée, et particulièrement à son Commandement, qui a veillé à mettre l'Algérie à l'abri de toute manœuvre périlleuse et à se tenir au côté du peuple algérien», a-t-il ajouté. Réitérant à ce propos, «l'engagement de l'Etat à faire face fermement à tout acte visant à perturber le processus électoral, à semer la confusion ou à pro-

voquer des entraves partant d'intentions malveillantes et d'arrière pensées, qui ne sauront tromper la vigilance et la maturité du peuple algérien», Bensalah a exhorté les citoyens à «un sursaut national en se rendant massivement aux urnes pour élire un président de la République et édifier ses institutions dans une Algérie nouvelle, capable de relever les défis actuels, aussi bien à l'intérieur qu'aux niveaux régional et international». Par ailleurs, le chef de l'Etat a salué «les efforts de l'ensemble des patriotes, qui croient en une Algérie forte et souveraine, et qui œuvrent assidûment et sincèrement à sa sortie de la situation actuelle», assurant que «désormais, grâce à la persévérance et aux sacrifices des loyaux enfants de l'Algérie, et à la convergence des volontés jalouses de la Patrie, le processus politique inclusif autour de l'élection présidentielle est devenu un impératif incontournable».

Rappelant qu'en prévision de l'échéance nationale décisive et historique pour notre Nation, le corps électoral a été convoqué, au lendemain de la cristallisation des propositions de l'Instance nationale de dialogue et de médiation (INDM), consistant essentiellement en l'adoption de deux lois organiques



relatives à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) et au régime électoral», il a indiqué que l'ANIE a été installée «dans le cadre d'une démarche visant à asseoir un climat de confiance restaurée, et aujourd'hui nous aspirons à une plus grande conjugaison d'efforts nationaux, louables et dévoués,

pour les semaines à venir», a-t-il dit. «Le statu quo ne sert nullement notre peuple, et les médias, tous supports confondus, ont un important rôle à jouer pour contribuer à la réussite du processus électoral», a conclu le chef de l'Etat.

A. A.

Situation sociale des journalistes

Un métier noble mais... très dur



Le ministère de la Communication organise des «ateliers» pour examiner les aspects juridiques liés à la situation sociale des journalistes, a annoncé, mardi à Alger, son inspecteur général, Ahmed Benzelikha, qualifiant de «légitimes» les droits revendiqués par ces derniers. «Le ministère de la Communication ne lésinera sur aucun effort sur les plans organisationnel, administratif et juridique pour soutenir les journalistes dans leur noble mission et défendre leurs droits

socioéconomiques légitimes et ce, dans le cadre d'ateliers qui examineront tous les aspects juridiques», a déclaré Benzelikha. Il s'exprimait à l'ouverture d'une rencontre d'évaluation de la situation de la presse nationale organisée par le Conseil national des journalistes algériens (CNJA), la nouvelle organisation professionnelle, et coïncidant avec la Journée nationale de la presse, célébrée le 22 octobre de chaque année. Le même responsable a ajouté que les ateliers en ques-

tion seront sanctionnés par l'élaboration d'une «feuille de route commune et basée sur la réalité du terrain», exprimant le souhait que la rencontre d'aujourd'hui contribue à «redresser les dysfonctionnements» auxquels fait face la presse nationale. Tout en rendant hommage aux représentants de ce «dur métier», il a tenu à souligner «la noblesse et le rôle social» qui leur incombent ainsi que «leurs efforts continus pour garantir le droit à la citoyenneté en rendant accessible l'information» pour leurs concitoyens. Le représentant du ministère de la Communication a, en outre, considéré la Journée nationale de la presse comme étant «une des escales importantes célébrées par l'Algérie et symbolisant la recherche de la vérité ainsi que la défense de la justice», rappelant que le choix du 22 octobre a été dicté par le fait que cette date avait marqué le lancement de la publication engagée «El Mouqawama», durant la Guerre de Libération nationale. Pour sa part, le président du CNJA, Yacine Boukhatechi, a relevé «les acquis» du secteur en même temps que les «innombrables lacunes» qui le caractérisent également, déplorant que «les investissements colossaux» consentis par le passé au profit de la presse nationale n'aient pas réussi à rendre celle-ci «professionnelle». Une presse, a-t-il observé, qui soit «en mesu-

re de redresser et de sensibiliser la société sur les dangers qui la guettent», avant de rappeler que plus de 150 titres «exercent dans le désordre et en dehors de toute autorité de régulation de l'activité journalistique».

Il en est de même, a-t-il poursuivi, pour les dizaines de chaînes de télévision opérant «sans les moindres stratégies et objectifs», au moment où la présence de la presse électronique se développe «sans qu'aucune loi spécifique n'organise cette évolution de sorte à éviter les susceptibles dérapages». En outre, l'intervenant a estimé qu'en dépit de l'existence, depuis 2012, d'une loi organique dédiée à la presse et la consécration d'une Journée nationale pour la presse, le secteur «continue de sombrer et les journalistes de désespérer en raison des pressions exercées sur eux, lesquelles portent atteinte non seulement à leur profession mais aussi à leur dignité humaine». Nouvellement créé et doté d'un agrément provisoire, le CNJA a choisi la date symbolique du 22 octobre pour lancer l'opération d'adhésion de ses membres, sachant qu'à ce jour, il a été destinataire de quelque 600 demandes émanant des journalistes des secteurs public et privé, opérant sur l'ensemble du territoire national, selon son premier responsable.

T. M.

ONS

Le taux d'inflation à 2,4 % sur un an en septembre 2019

L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel de l'Algérie a été de 2,4% jusqu'à septembre 2019, a-t-on appris, hier, auprès de l'Office national des statistiques (ONS). L'évolution des prix à la consommation en rythme annuel jusqu'au mois de septembre 2019, qui est le taux d'inflation moyen annuel calculé en tenant compte des 12 mois, allant d'octobre 2018 à septembre 2019, par rapport à la période allant d'octobre 2017 à septembre 2018. Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'indice brut des prix à la consommation durant le mois de septembre 2019 par rapport au mois d'août de la même année, elle est de +1,2%, selon les données de l'ONS. En termes de variation mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une hausse de 2,3% en septembre dernier par rapport au mois précédent. Cette variation haussière est induite, essentiellement, par une hausse de 4,6% des prix des produits agricoles frais, relève

l'Office. En effet, cette variation haussière mensuelle des prix des produits agricoles frais s'explique, notamment, par une augmentation des prix des fruits (+28,8%), les légumes (+7,1%), la viande de poulet (+19,8%) et les œufs (+4,2%). Par ailleurs, l'Office relève que le prix de la pomme a reculé de près de -10,2% en septembre et par rapport au mois d'août dernier.

Pour les prix des produits alimentaires industriels (agroalimentaires), ils ont enregistré une relative stagnation en septembre, selon la même source. S'agissant des produits manufacturés et les services, ils ont connu des légères hausses respectivement de +0,5% et de +0,1%. Par groupe de biens et services, l'augmentation des prix a touché essentiellement le groupe des habillements, chaussures avec une hausse de 1,3% et ceux du groupe de l'éducation culture et loisirs avec (+1,7%). Le reste des groupes de biens et services s'est caractérisé, soit par des variations modérées, soit par des

stagnations, note encore l'Office. Durant les 9 premiers mois de 2019, l'ensemble des prix à la consommation ont enregistré une hausse de 2,01%, par rapport à la même période de 2018, relève l'ONS.

Cette hausse a été tirée, essentiellement, par les produits alimentaires industriels, les biens manufacturés et enfin les services, détaille l'organisme national des statistiques. En effet, les produits alimentaires industriels ont connu durant les 9 premiers mois de 2019 et par rapport à la même période de l'année dernière, une hausse de (+1,46%). Les biens manufacturés est les services ont augmenté respectivement de 4,08% et de +3,47% durant la même période de comparaison. Par ailleurs, l'ONS a indiqué que les prix des biens alimentaires ont connu une légère baisse de -0,23%, induite notamment, par un recul de 1,89% des produits agricoles frais durant la même période de comparaison. Pour rappel, le taux d'inflation de l'Algérie avait atteint 4,3% en 2018.

Cause sahraouie

L'Algérie réitère son soutien clair et sans équivoque

L'Algérie a réitéré son attachement à sa position «claire» et «sans équivoque» de soutien à la cause sahraouie et au droit du peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination dans le cadre du processus de règlement onusien conformément aux chartes et lois internationales adoptées par l'ONU dont la résolution 1514 du Conseil de sécurité.

S'exprimant dans ce contexte, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a réaffirmé, lundi, la position «claire et sans équivoque» de l'Algérie et «son soutien indéfectible au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination», répondant à une question en marge du forum du quotidien «Echaab» sur les récentes déclarations de Amar Saadani concernant la question du Sahara occidental. Précisant que ces déclarations «insignifiantes» n'engageaient que leur auteur, Rabehi a, nonobstant, rappelé que «la question sahraouie dont la légitimité est reconnue par plusieurs pays, est inscrite à l'ordre du jour de l'ONU». Il a salué à l'occasion «le haut sens de responsabilité avec lequel l'ONU traite la question du Sahara occidental», avant de réaffirmer que le règlement de cette question passe impérativement par un référendum d'autodétermination qui permettra au peuple sahraoui de décider de son avenir conformément aux chartes et lois internationales adoptées par l'ONU.

Le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation

De son côté, l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU, Sofiane Mimouni, s'exprimant devant la quatrième commission de l'ONU, chargée de la décolonisation, à New York, a réitéré que le conflit du Sahara occidental est «une question de décolonisation inachevée», réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. «C'est dire donc qu'aucun doute ne pèse sur la nature de ce conflit qui reste une question de décolonisation inachevée», a indiqué le représentant de l'Algérie, avant d'ajouter que «l'ONU tout comme l'Union Africaine, considèrent que la seule solution, juste et durable à ce conflit est celle qui permettrait au peuple du Sahara occidental d'exercer librement son droit à l'autodétermination conformément à la

résolution 1514 (XV)». Il a d'ailleurs rappelé que «les initiés de ce dossier se rappelleront que l'Assemblée Générale avait, dès 1966, reconnu le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et affirmé depuis, son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance conformément à la résolution 1514 (XV)». L'ambassadeur a relevé que l'examen de cette question s'inscrivait clairement dans le cadre des attributions de la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation tel que souligné par le SG de l'ONU dans son dernier rapport sur le Sahara occidental. Soulignant que le peuple sahraoui attend toujours d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, Mimouni a assuré que les efforts du secrétaire général des Nations unies et du Conseil de sécurité en faveur du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental «bénéficient du soutien de l'Algérie», en rendant hommage à l'ancien envoyé personnel Horst Kohler qui avait réussi à insuffler une nouvelle dynamique au processus politique.

La position algérienne émane d'une conviction historique et juridique

Par ailleurs, dans un communiqué, le groupe parlementaire d'amitié et de fraternité Algérie-Sahara occidental, a remis en évidence que la position de l'Algérie vis-à-vis de la cause sahraouie «émane de convictions historiques et juridiques conformément à la légalité internationale et toutes les résolutions onusiennes pertinentes». «La position constante de l'Algérie vis-à-vis des mouvements de libération rejetant le colonialisme en Afrique et en Asie découle de notre expérience de libération nationale ayant permis à l'Algérie de recouvrer sa souveraineté après 132 ans d'occupation française. Elle émane également de son attachement au respect du droit international», a-t-il soutenu. «Dernière colonie en Afrique», le Sahara occidental, rappelle le



groupe, est «une cause humaine et politique juste qui a été adoptée par les Etats, les peuples, les Parlements nationaux et les organisations gouvernementales et non gouvernementales eu égard de sa légitimité historique et juridique». Le territoire du Sahara occidental est la dernière colonie d'Afrique occupé par le Maroc en 1975 et reste à ce jour inscrit à l'ONU au chapitre des territoires colonisés selon les règles du droit international en la matière. En outre, le Comité National algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a souligné que les propos d'Amar Saadani, sur le Sahara occidental, font «la promotion de l'occupation et du colonialisme» et «qui sont diamétralement opposés à la position officielle de l'Algérie et au soutien populaire et unanime des Algériennes et Algériens à la cause sahraouie». Le CNASP a également souligné que «le Front Polisario a

d'abord mérité ses titres de noblesse et la reconnaissance internationale sur le terrain des batailles militaires qu'il a livrées et gagnées face aux forces d'occupation marocaines, obligeant le gouvernement Marocain à solliciter un cessez-le-feu en Septembre 1991». «La RASD, n'en déplaie à ses commanditaires et à lui-même, est membre fondateur de l'UA, admise déjà en 1984 comme membre à part entière de l'OUA, et ayant entraîné le Maroc à s'absenter 32 années durant des rangs de l'Organisation Continentale», a relevé le président du CNASPS, Said Ayachi. Et d'enchaîner : «Ce même Maroc qui aujourd'hui n'a d'autres choix et alternative que de siéger à la même table que les Sahraouis, subissant ainsi la réalité des résultats et des développements de la lutte du Peuple sahraoui».

N. I.



Gestion et réalisation des infrastructures

Kouraba présente au Caire l'expérience algérienne

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a présenté, lundi au Caire (Egypte), l'expérience algérienne et sa stratégie en matière de réalisation et de gestion des infrastructures, a indiqué un communiqué du ministère. Prenant part aux travaux de la réunion des ministres africains chargés des infrastructures, organisée par l'Agence du développement de l'Union africaine (AUDA), et consacrée au mécanisme de soutien aux projets d'infrastructures dans les pays africains, Kouraba a mis en exergue les dimensions socioéconomiques des projets structurants en infrastructures, rappelant leur rôle vital dans la sédentarisation des populations, la relance de la dynamique économique et le développement local dans les différentes régions. Parmi ces projets structurants, le ministre a cité les infrastructures de transport et les réseaux routiers à l'instar de la route transsaharienne (route de l'unité africaine) qui constitue, selon lui, un acquis pour le continent africain. Le ministre a indiqué

en outre que «l'Algérie accorde un intérêt extrême à cette route qui relie la capitale algérienne à Lagos sur une distance globale de 9780 km, dont 3300 km en Algérie, en la transformant en autoroute Nord-Sud sur un tronçon de 848 km». Il est prévu, également, de parachever les travaux de réalisation de la section traversant la République du Niger sur un linéaire de 225 km entre les deux villes d'Arlit et d'Asmaka, a-t-il ajouté, estimant «nécessaire d'accompagner le développement de ces régions, notamment le Sahel africain». Le ministre des Travaux publics et des Transports, rappelle-t-on, avait été reçu en compagnie de ses homologues africains par le président de la République d'Egypte, Abdelattah Al Sissi. Kouraba s'est entretenu, aussi, avec son homologue égyptien autour des voies de développement des relations bilatérales dans les domaines d'intérêt commun, notamment en ce qui concerne les infrastructures et structures.

A. M.

Transport scolaire

6000 bus pour les communes au cours des 3 prochaines années

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé, à Khenchela, que «les communes du pays seront renforcées par 6000 bus destinés au transport scolaire au cours des 3 prochaines années». «Durant les 3 prochaines années, le transport scolaire sera renforcé, à travers le pays, par 6000 nouveaux bus destinés au transport des élèves des régions enclavées», a fait savoir le ministre lors de l'inspection de l'école primaire Boulzazene-Hocine de la commune de Yabous, dans le cadre d'une visite de travail de deux jours dans la wilaya, en compagnie du ministre des Ressources en eau, Ali Hamam.

Dahmoune a ajouté, à ce propos, que son département ministériel a signé un accord avec le ministère de la Défense nationale à la faveur duquel la Société algérienne de fabrication de véhicules Mercedes-Benz (SAFAV) procédera à la fabrication et la distribution de 6000 bus scolaires en plusieurs tranches. Dans ce contexte, le ministre a rappelé qu'un précédent programme visant la distribution de 3500 bus pour le transport scolaire s'est déjà soldé par la réception de 2000 bus sur le nombre total. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a également souligné que d'ici à 2022, le problème du transport scolaire sera «complètement réglé», indiquant que les communes

des wilayas du Sud du pays en seront pourvues en priorité, et seront suivies par les communes des wilayas des Hauts-Plateaux. Dahmoune poursuit sa visite dans la wilaya de Khenchela, au premier jour de sa visite, en mettant en service l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Hamma et en présidant la pose de la 1^{re} pierre du projet de réalisation du service des urgences médico-chirurgicales de l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Ben Bella de la ville de Khenchela, avant de présider l'ouverture officielle de l'Ecole supérieure des forêts.

Finances

Loukal fait état d'une refonte prochaine du système fiscal

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a fait état, à Alger devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), d'une refonte prochaine du système fiscal.

S'exprimant lors d'une séance consacrée aux réponses aux questions et préoccupations des membres de la commission sur le projet de loi, présidée par Tarek Tridi, président de la commission, en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fathi Khoulil, Loukal a précisé que «le Gouvernement examinera, dans deux semaines, un projet de refonte du système fiscal». Il a mis en avant l'impérative refonte de ce système pour augmenter les recettes fiscales ordinaires dans un climat marqué par les fluctuations de la fiscalité pétrolière et la détérioration du marché pétrolier qui, selon lui, n'est plus sensible aux développements géopolitiques après l'arrivée en force des Etats-Unis sur le marché de la production pétrolière. Assurant que cette démarche devrait «réhabiliter l'impôt» en Algérie, le ministre des Finances a rappelé que le montant des impôts non collectés s'élevait actuellement à 4.582 milliards de dinars. L'élaboration du projet de loi de finances (PLF) 2020 intervient, poursuit-il, dans «une conjoncture difficile» où l'Etat veille à sauvegarder le pouvoir d'achat des citoyens d'une part et l'accroissement des recettes fiscales et préserver la balance des paiements d'autre part. Concernant la réduction de l'impôt sur le revenu global pour les retraités dont le nombre dépasse 2 millions, le ministre a indiqué que cette réduction était possible pourvu que les recettes du budget ne soient pas touchées. Quant à la politique de subvention gouvernementale, évoquée par la majorité des membres de la commission intervenant au débat, Loukal a fait savoir qu'elle était en cours de révision par le Gouvernement qui songe revoir les subventions indirectes en matière de consommation de gaz, d'électricité, d'eau et de carburant qui coûte à l'Etat quelques 1.800 milliards de dinars par an, à ajouter à plus de 1.700 milliards de dinars de subventions directes. Le Gouvernement s'oriente vers la rationalisation des subventions afin de réduire le déficit budgétaire, a-t-il soutenu. Evoquant

le déficit de la Caisse nationale des retraites (CNR), Loukal a reconnu qu'il s'agissait d'un problème pour le Gouvernement, expliquant que chaque employé aujourd'hui couvre 3 retraités, alors que dans les années 70, neuf employés travaillaient pour un seul retraité. Ce déficit structurel n'est pas dû à l'âge de retraite mais au taux de contribution à la CNR.

Pas de dévaluation du dinar

En réponse à une préoccupation des membres de la commission, relative à la réticence face à une éventuelle dévaluation du dinar, Loukal a affirmé que la monnaie nationale «ne reculera pas» mais regagnera son équilibre systématiquement face aux autres devises, suivant les cours de changes sur le marché. Quant à l'intégration des employés de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) dans la fonction publique, estimé à quelque 700 000 employés majoritairement universitaires, le ministre a rassuré que le Gouvernement «réfléchit à la façon d'intégrer une partie de ces jeunes de manière graduelle». S'agissant de la finance islamique, le ministre a rappelé que 10 produits étaient en attente d'agrément auprès de la Banque d'Algérie (BA).

L'importation des véhicules de moins de trois ans ne profitera pas au marché noir des devises

Mohamed Loukal a également déclaré, que l'importation des véhicules touristiques de moins de trois ans par les citoyens et à leurs propres frais, conformément au Projet de loi de finances (PLF-2020) ne profitera pas au marché noir des devises. Lors d'une séance présidée par Tarek Tridi et consacrée aux réponses aux préoccupations des membres de la commission concernant le PLF-2020 en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Fathi Khoulil,



Loukal a précisé que «l'importation de ces véhicules n'alimentera pas le marché noir des devises détenu par les plus gros vendeurs et acheteurs traditionnels». Hormis les transferts des Algériens établis à l'étranger, estimés à 2,5 milliards d'euros, le marché noir des devises est financé par les plus gros vendeurs, à savoir «ceux qui s'adonnent à la surfacturation de l'importation» et les plus gros acheteurs, connus pour leur évasion fiscale. «Pour maîtriser cet espace, nous devons maîtriser la surfacturation de l'importation et l'évasion fiscale», a-t-il dit. Loukal a souligné que «l'Etat veille à ce que l'importation des véhicules de moins de trois ans s'effectue dans une totale transparence, d'où son refus d'autoriser les concessionnaires automobiles agréés à assurer ce type d'importation». A une question des membres de la commission sur la généralisation des licences d'importations de véhicules à moteur Diesel, le ministre a expliqué que

ce carburant serait retirée du marché européen à l'horizon 2023, c'est pourquoi «le Gouvernement ne veut pas que le marché algérien soit inondé par des véhicules fonctionnant au diesel en cas d'autorisation de leur importation». Quant à la proposition des députés relative à l'augmentation à 5 ans de l'âge des véhicules importés au lieu de 3 ans, il a fait savoir que le but était d'alimenter le marché en voitures de longue validité et non l'inverse. Dans un autre registre, Loukal a expliqué que l'ouverture de bureaux de change en Algérie serait une démarche infructueuse, vu leur faible rendement en raison du manque d'activités touristiques en Algérie, ces bureaux ne pouvant pas de ce fait drainer les devises circulant sur le marché parallèle. Plus explicite, il a cité les facteurs à l'origine de la non augmentation de l'allocation touristique, à l'instar de l'érosion des réserves de changes et des faibles recettes.

Synthèse Moussa O. /Ag.

Commerce

Bientôt, un nouveau dispositif de soutien des prix de la farine destinée à la production du pain



Un nouveau dispositif de soutien des prix de la farine destinée à la production du pain et à la consommation des ménages sera présentée prochainement au gouvernement, a annoncé, lundi à Alger, un responsable du ministère du Commerce. «Ce dispositif vise à renforcer l'approvisionnement du marché en farine panifiable destinée à la fabrication du pain ainsi que la farine destinée aux ménages», a indiqué Ahmed Mokrani, directeur de l'organisation des marchés et des activités commerciales au niveau du ministère du Commerce. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'Assemblée générale de l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA) tenue à Alger, à laquelle il a été convié, Mokrani a souligné que seules ces deux farines courantes seront subventionnées, tandis que les autres types de farines destinées aux minoteries, en dehors de la panification et la consommation ménagères, seront commercialisées au prix réel. Pour une meilleure traçabilité de la distribution du produit, le même responsable a expliqué que la farine destinée aux boulangeries sera identifiable. «Elle sera conditionnée dans des sacs de 50 kilogrammes, distingués par un emballage spécial sur lequel il sera mentionné qu'il s'agit d'un produit subventionné pour la production du pain» a-t-il assuré. «Quant à la farine conditionnée destinée aux ménages, le poids du paquet devrait varier entre 1kg et 5 kg maximum», selon ce même responsable. Ce dispositif permettra selon lui de réduire de presque 32 milliards de dinars la dotation financière dédiée annuellement à la subvention du blé tendre

importé, en faisant constater que la facture de subvention du pain avait augmenté à 196 milliards de dinars en 2018. Il a rappelé par ailleurs que l'Algérie importe bien plus que ces besoins réels en blé tendre. «Nous avons importé 7 millions de tonnes de blé en 2018, alors que les besoins du pays pour approvisionner les boulangeries et les ménages ne devraient pas dépasser 4 million de tonnes», a-t-il évalué, en insistant sur la nécessité de rationaliser les importations notamment des céréales. Pour sa part, le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans (ANCA), Hadj Tahar Boulanour, a averti contre une éventuelle hausse des prix de produits de large consommation en raison de la situation économique qui prévaut actuellement le pays. Pour Boulanour, réélu à la tête de l'ANCA, «l'impact de la conjoncture politique du pays sur l'économie se fait de plus en plus sentir». Lors de cette rencontre qui a regroupé des commerçants et des artisans des quatre coins du pays, Boulanour a lancé un appel à tous les acteurs politiques dans lequel il leur a demandé d'accélérer les efforts afin d'arriver à une stabilité institutionnelle à travers des solutions rapides à la crise que vit l'Algérie depuis février dernier, ce qui permettra, a-t-il poursuivi, de relancer l'économie nationale. «Nous ne sommes pas une formation politique mais nous nous permettons de demander à tous les acteurs politiques de trouver des solutions rapides, avant 2020, à cette conjoncture qui a frappé de plein fouet l'économie du pays», a-t-il dit.

Wilaya d'Alger

Lancement d'une campagne de sensibilisation à la lutte contre la drogue en milieu scolaire

Une caravane de sensibilisation à la lutte contre la drogue en milieu scolaire a démarré, dimanche à Alger, pour sillonner jusqu'au 19 décembre, 25 établissements éducatifs et centres de formation professionnelle à travers les circonscriptions administratives de la wilaya.

L'organisation de cette caravane intervient dans le cadre d'une série d'activités de sensibilisation de portes ouvertes auxquelles participe l'association «Moustaqbal Chabab» de manière périodique au profit des jeunes de la wilaya d'Alger et des différentes catégories de la société, a fait savoir le président de l'association, Khaled Bentorki, ajoutant que «cette caravane est une continuité de celle organisée l'année dernière en coordination avec l'Assemblée populaire de wilaya d'Alger (APW)». La caravane organisée en 2018 avait attiré plus de 500 jeunes souffrant de toxicomanie qui ont été orientés vers les différentes structures et centres spécialisés, a-t-il ajouté. Bentorki a mis l'accent sur l'impératif «renforcement et consolidation de la création» de structures spécialisés pour la prise en charge des toxicomanes et ce, dans l'objectif d'appuyer les opportunités de leur réintégration dans la société. De son côté, le président de l'APW d'Alger, Karim Bennour, a souligné que la contribution de l'Assemblée à l'organisation de ce genre de manifestations intervient dans le cadre de la politique visant à instaurer des bases participa-

tives pour la prise de décisions par l'ensemble des représentants de la société civile. Prononçant une allocution lors du lancement de cette caravane qui s'est déroulée en présence du wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda au centre de formation professionnelle Al Khawarezmi (les Eucalyptus), le représentant de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), Bouzarti Noureddine, a mis l'accent sur «l'importance de la participation de tous les acteurs de la société civile à la lutte contre la consommation de la drogue en milieu de jeunes». Rappelant les missions de l'ONLCDT et son rôle dans l'élaboration, aux côtés des différents secteurs ministériels et sécuritaires, de la stratégie nationale de lutte contre la drogue, Bouzarti a souligné que la consommation des drogues par les jeunes est désormais centrée sur les psychotropes par rapport aux autres types de drogue. Les intervenants ont abordé la consolidation de toutes les formes de coordination entre les différents secteurs pour cibler le plus grands nombre d'écoliers et les sensibiliser aux dangers de la drogue.

Houda H.



Ph : D.R. ©

Programme national de reboisement à Blida La DGF lance une opération au Parc national de Chréa

La Direction générale des forêts (DGF) a lancé, lundi au parc national de Chréa (Blida), une campagne de reboisement, en présence des représentants de différents médias et ce, dans le cadre de la mise en œuvre du programme national de reboisement lancé le 1^{er} octobre sous le slogan «un arbre pour chaque citoyen». Organisée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, la campagne a vu la participation des représentants des Conservations de forêts et des cadres de la DGF, en vue de sensibiliser à l'importance des aspects socioéconomiques et récréatifs du reboisement. A cette occasion, la sous-directrice de reboisement et de pépinières au niveau de la DGF, Sabrina Rachedi a souligné l'importance d'intensifier les campagnes de reboisement et la protection de la richesse forestière au vu de ses effets positifs sur le plan socioéconomique et sanitaire. La même responsable a indiqué que les forêts «contribuent largement à la diversification de l'économie nationale» à travers la commercialisation de certains produits tels que le bois, le liège et autres produits,

en sus des plantes à usage médicinal, aromatique et cosmétique. «Il est possible aussi de créer certaines activités à l'instar de l'apiculture et de certaines espèces d'animaux domestiques qui contribuent à l'amélioration de la vie des citoyens habitant près des forêts, lesquels participent à la lutte contre les incendies et la protection du patrimoine forestier», a-t-elle précisé. Elle a mis l'accent en outre sur la nécessité de la sensibilisation continue aux risques d'incendies de forêts et de l'encouragement des citoyens au reboisement et à la préservation de l'environnement forestier. Pour sa part, la conservatrice des forêts de la wilaya de Blida, Dalila Benani, a indiqué que la forêt contribuait grandement à la diversification des ressources de l'économie nationale, notamment le bois et le liège, ajoutant que notre pays s'employait pour l'accroissement de la production du liège. Elle a précisé aussi que les forêts récréatives permettent de créer des postes d'emploi au profit des jeunes et de garantir la sédentarisation des riverains des forêts. Dans ce contexte, Sabrina Rachedi a fait état d'un

plan tracé par la Conservation des forêts de la wilaya de Blida pour l'expansion de la cédrière (1700 hectares) située au niveau du Parc national de Chréa (Blida). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la préservation des espèces forestières du Parc national y compris le cèdre et les pins, symbole de cette réserve nationale. Pour sa part, le directeur des études à la DGF, Mohamed Abbes, a indiqué que cette sortie vise à sensibiliser le citoyen à l'importance du reboisement et la préservation de la forêt. Dans le même sillage, le directeur du parc national de Chréa, Dehan Mohamed a souligné que ce dernier recèle d'un patrimoine naturel important et diversifié avec 31% des plantes répertoriées au niveau nationales et 26% de la faune. S'exprimant à l'entame de l'opération, le président d'APC de Chréa, Beskra Omar a qualifié cette opération de «normale», ajoutant qu'elle se fait tout au long de l'année. Dans le cadre de la sortie, la délégation a rendu visite au groupe de génie rural afin de prendre connaissance de ses principales missions et activités.

Tizi-Ouzou

Lancement d'une démarche d'intégration de l'artisanat dans le Réseau international de commerce équitable

Une démarche d'intégration de l'artisanat traditionnel algérienne dans le Réseau international de commerce équitable a été initiée dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, lundi, des organisateurs du Forum sur le commerce équitable abrité par la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Rachid Doufene, président de l'association scientifique et écologique Arc-en-ciel a souligné à l'ouverture de la première Edition de ce Forum, que la démarche a commencé par l'organisation des trois activités artisanales principales de la wilaya à savoir la bijouterie, la tapisserie et la poterie en association d'artisans afin qu'elle puisse créer une coordination et intégrer ce réseau international de commerce équitable et permettre au produit algérien d'être représenté parmi ceux de plus de 150 autres pays qui ont rejoint cette organisation. «Il s'agit d'une nouvelle vision de commerce basée sur la justice, l'équité et le développement durable qui sont des valeurs placées au cœur des structures commerciales, des modèles économiques et des pratiques, afin que chacun, par son travail, puisse conserver des moyens de subsistance décentes et dignes et développer pleinement son potentiel», a-t-il souligné. Le commerce équitable qui garantit les droits des producteurs, les bonnes conditions de travail, interdit le travail forcé et celui des enfants, a pour objectif de replacer l'humain et la biodiversité au centre des préoccupations. Il s'appuie sur des chaînes commerciales plus courtes qui favorisent le producteur et lui permet de vivre décemment de son travail, a ajouté ce même organisateur. Il a aussi pour finalité d'assurer une rémunération juste à des petits producteurs (entreprises familiales, coopératives associations), à

travers notamment, des prix négociés et acceptés par l'acheteur et le vendeur dans le cadre d'un dialogue et d'une participation continue, qui assure un salaire équitable aux producteurs, a précisé Doufene. De son côté, le vice président de cette même association et enseignant à l'université Mouloud-Mammeri, Asla Tarik, qui a modéré une rencontre sur la situation de l'artisanat traditionnel dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a insisté sur l'importance de la labellisation du produit artisanal algérien afin de le protéger sur le marché mondial dans le cadre d'une démarche solidaire. Le but étant de promouvoir ces métiers manuels et permettre aux artisans de vendre leurs produits dans des circuits de commerce équitable. De son côté, le chef de service artisanat à la Direction du tourisme et de l'artisanat, Hadid Yamina qui a présenté une communication sur la relation interdépendante entre l'artisanat et le tourisme, a observé que «les territoires peuvent s'appuyer sur les savoirs-faire artisanaux ancestraux en tant que ressource spécifique locale pour valoriser et faire émerger une attractivité et une bonne image touristique».

Dans le cadre de ce Forum abrité par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, une exposition qui se poursuivra jusqu'au 26 de ce mois d'octobre, est animé par des artisans bijoutiers potiers et tapisseries. Une démonstration de tissage du tapis d'Ath Hicham est effectué sur place par une artisane. Des projections vidéo et des ateliers en relation avec le commerce équitable sont aussi au menu de cette manifestation.

Kahina Tasseda

Boumerdès

Les bénéficiaires du projet de 200 LPA réclament l'accélération de la remise de leurs clés

Les bénéficiaires du projet de 200 Logements promotionnels aidés (LPA) de la région El Kerma du chef-lieu de Boumerdès, ont tenu, lundi, un sit-in de protestation devant le siège de la wilaya pour réclamer l'accélération du parachèvement de ce chantier et la remise de leurs clés, a-t-on constaté. «Nous voulons que les autorités concernées procèdent à l'accélération des mesures de remise des clés de nos appartements, que nous attendons depuis 2013», a déclaré, un représentant des protestataires, assurant que les bénéficiaires de ces logements ont «fini de verser leurs dus au promoteur du projet depuis 2014», et qu'ils sont en «attente de leurs contrats de propriété». Les concernés ont, également, rejeté les «justifications» du promoteur en charge du projet, selon lesquelles le retard serait dû «à l'absence d'accès menant vers le site». Selon le directeur du logement de la wilaya, Nabil Yahiaoui, il s'agit d'un projet de 300 LPA (dont 200 en réalisation par un promoteur privé, et 100 par l'OPGI), dont les «travaux d'aménagement externes ont atteint un taux de 40%, au moment où les logements sont achevés ou en cours de réalisation». La remise des clés est retardée, selon le même responsable, par la «réalisation d'une route menant vers le site d'implantation de ces logements», a-t-il assuré, signalant la «sélection d'une entreprise pour la réalisation de cette voie, dont le chantier sera lancé prochainement, suite à la levée de certaines entraves liées à des constructions précaires érigées sur une partie de la route».

Khenchela

Ouverture de l'Ecole nationale supérieure des forêts

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, a présidé, lundi à Khenchela, l'ouverture de l'Ecole nationale supérieure des sciences forestières.

Le ministre de l'Intérieur, qui a entamé une visite de travail de deux jours dans la wilaya, a souligné qu'il est intervenu personnellement en vue de la publication du décret portant création de l'Ecole nationale supérieure des sciences forestières et veillé à l'achèvement des travaux du lycée spécial relevant de cette structure universitaire, dont la mise en service a été reporté à maintes reprises. Cette école dédiée aux sciences forestières, située à proximité de l'établissement public hospitalier (EPH) Ahmed-Ben Bella sur la route de Hammam Salihine, est dotée d'une capacité de 1000 places pédagogiques et comprend une grande salle de conférences d'une capacité de 500 places, selon les explications fournies au ministre. S'étendant sur une superficie de 6 ha, l'école a été financée dans le cadre du programme central du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, pour un budget de 700 millions de dinars. Auparavant, Dahmoune a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation du service des urgences médico-chirurgicales de

l'EPH Ahmed-Ben Bella, au chef-lieu de wilaya, qui a bénéficié d'une levée du gel après la récente décision des ministres de l'Intérieur, de la Santé et des Finances de lever le gel sur certains projets concernant l'aménagement des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux. Le ministre a également présidé, au premier jour de sa visite dans la wilaya de Khenchela, la mise en service de deux nouveaux sièges de la daïra de Khenchela et de la commune de Bouhmama, assurant que l'ouverture de ces structures administratives vise à améliorer le service public au profit de la population de ces collectivités locales conformément à l'évolution en matière de numérisation dans le cadre de la biométrie des documents d'identité notamment. Lors de son inspection du service des documents biométriques, au siège de la commune de Bouhmama, le ministre a fait savoir que son département ministériel a mis en place toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires pour délivrer la carte grise électronique dans les plus brefs délais.

Bouhanika R.



Mila

Plus de 113 000 hectares réservés à la céréaliculture



Une superficie dépassant les 113 000 hectares a été réservée à Mila au titre de la saison agricole 2019-2020 pour la production de différentes catégories de céréales, a-t-on appris, lundi, du directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Messaoud Ben Dridi. Plus de 60% de cette surface sera consacrée à la production du blé dur, a précisé le même res-

pensable lors d'un exposé présenté aux autorités locales à l'occasion du lancement de la campagne labours-semences dans une exploitation agricole de statut privé située à la commune d'Aïn Beïda Ahriche à l'ouest de Mila. Durant la précédente saison agricole, une surface agricole de près de 115 000 hectares avait été réservée et avait permis une production de plus de 3,450 millions quintaux de céréales dont 2,65 millions de quintaux collectés, classant ainsi Mila parmi les premières wilayas du pays en matière de production céréalière, a rappelé le même responsable. La DSA prévoit au titre de l'actuelle saison, une production céréalière proche de celle réalisée la saison écoulée avec «des conditions climatiques favorables» a souligné le même responsable, précisant que la wilaya dispose de plus de 4270 tracteurs agricoles en plus de 8000 autres équipements d'accompagnement. Pour sa part, le wali, Mohamed Amir a mis l'accent sur l'importance de s'orienter vers l'investissement dans le domaine agricole en vue de préserver le capital national en la matière et contribuer à la disponibilité des produits agricoles pour atteindre l'autosuffisance alimentaire. Le chef de l'exécutif qui a appelé à ce titre à la création davantage de chambres froides pour assurer un meilleur stockage des produits agricoles, s'est engagé à accompagner et encourager les investissements dans les activités agricoles. Le même responsable a procédé également à l'ouverture de la 2^e édition de l'exposition du miel et dérivés avant de distribuer des décisions d'attribution d'équipements agricole et autres ruches d'abeilles au profit d'agriculteurs.

Skikda

250 cas de cancer du sein ont été enregistrés annuellement dans la wilaya

Environ 250 cas de cancer du sein ont été enregistrés annuellement dans la wilaya de Skikda, a-t-on appris, lundi, de la chargée du plan national de lutte contre le cancer, Hanene Kaouche. «Ce chiffre demeure très inquiétant, surtout lorsque l'on sait que cette wilaya enregistre annuellement environ 500 cas de différents types de cancer», a précisé Hanene Kaouche, en marge d'une journée de sensibilisation sur le diagnostic précoce du cancer du sein organisée à l'esplanade du centre culturel Aïssat Idir, au centre-ville de Skikda. Les dernières statistiques dont dispose la Direction de la santé et de la population remontent à 2017 et font état de l'enregistrement de 243 cas de cancer du sein dont quatre cas détectés chez des hommes, a souligné la même responsable, précisant que les cas enregistrés durant les années 2018 et 2019 ne peuvent être communiqués qu'après leur vérification auprès de la commission nationale des registres du cancer. Les personnes atteintes de cancer du sein sont prises en charge dans les établissements hospitaliers de Skikda, Collo et Azzaba, mais se trouvent contraintes de se diriger vers les

centres anti-cancer (CAC) de Constantine et d'Annaba pour la radiothérapie, selon la même source. La journée de sensibilisation, encadrée par des médecins et infirmières, sera mise à profit pour expliquer les méthodes d'autopalpation des seins, les mesures à prendre en cas de découverte d'anomalie ou d'une masse, a-t-on indiqué, précisant que des femmes seront orientées vers les établissements hospitaliers spécialisés pour s'assurer de leur cas de santé. La journée de sensibilisation sur le cancer du sein a pour objectif de prévenir cette maladie et de mettre l'accent sur l'apport du diagnostic précoce dans le traitement de cette pathologie, a indiqué Kaouche tout en insistant sur la sensibilisation des femmes pour un «examen régulier et continu». Une cellule d'écoute a été mise en place à l'occasion de cette journée de sensibilisation pour permettre une prise en charge efficace des malades à travers un processus de traitement organisé en collaboration avec les différents services médicaux, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement hospitalier, selon les organisateurs.

Tébessa

La gare ferroviaire devient une décharge à ordures

Tout au long de la voie ferrée de la gare ferroviaire de Tébessa, située au centre-ville, donc en zone urbaine, c'est le même spectacle de désolation, des ordures ménagères et des déchets solides entassés par petits monticules, de Bab Zouatine, quartier populaire surpeuplé, jusqu'à Draâ Limam, l'autre cité populaire. Les gens ne font que déverser leurs ordures sans tenir compte du moindre acte de civisme, faisant fi de toute civilité, que cette station de transport est l'une des portes d'entrée par laquelle le visiteur arrive pour se rendre à Tébessa, et c'est le choc, Tébessa est-elle aussi malpropre que cela ! Et qui est le responsable de cette image hideuse, une plaie béante au cœur de la ville ? Ils sont identifiés, à commencer par les nombreux commerces riverains qui n'hésitent pas à balancer leurs saletés par-dessus la clôture, les rails sont ensevelis sous des tonnes d'ordures. Ce sont aussi les propriétaires des habitations qui longent de part et d'autre la voie sur plusieurs centaines de mètres, qui par mépris à tout ce qui est salubrité publique font dans l'insouciance délibérée, coupable de tant de dégâts aux normes élémentaires de la protection du milieu, comble de l'ignorance de certains, c'est lorsque les tas d'ordures pestilentielles se retrouvent enflammées, et c'est la fumée suffocante qui monte au ciel par panaches et vient vous agresser les yeux, la pollution de l'air ce n'est pas mon problème. La solution n'est guère difficile, c'est aux agents de l'hygiène de faire leur boulot, ils n'ont qu'à débarrasser les lieux de ces ordures. Facile à dire, ne fallait-il pas commencer à nettoyer devant soi-même, quand on est jaloux de sa cité, en bon citoyen, une valeur qui se perd dans un magma du «je-m'en-foutisme» aux conséquences très douloureuses. Pendant ce temps-là, les agents d'entretien passent pour lever les ordures, une fois, deux fois. Jusqu'à quand devrons-nous compter sur les autres, alors que notre devoir de citoyens nous appelle à plus de retenue et de sagesse, car c'est de cela que dépend en premier une éventuelle amélioration de notre cadre de vie ?

Oran

La labellisation de l'orange «Clémentine» de Misserghine en voie de concrétisation

La labellisation de l'orange «Clémentine» de Misserghine est en voie de concrétisation qui implique quelques étapes nécessaires, a-t-on appris du secrétaire général de la chambre d'agriculture de la wilaya d'Oran.

Les procédures de cette opération lancées depuis un an exigent des analyses sur les spécificités de la région (situation géographique, caractéristiques du produit et nature du sol et autres chimiques et organiques) par des spécialistes dans ce domaine, a indiqué Zeddou Houari. A partir de ces analyses, un cahier des charges fixant les caractéristiques du produit doit être signé par les agriculteurs qui auront à produire cette variété d'orange suivant des clauses dans le cahier de charges à l'élaboration duquel contribuent des spécialistes du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche. Pour ce projet, une association locale

dénommée «Producteurs de la Clémentine de Misserghine» a été créée pour superviser les étapes de labellisation et accompagner la chambre agricole d'Oran. Pour rappel, l'idée de labellisation a germé l'an dernier lors de la fête de la clémentine à Misserghine (ouest d'Oran), région célèbre par l'agrumiculture. L'appellation de cette variété d'orange doit son nom au père Clément qui a réussi un croisement entre la mandarine «Youssefia» et l'orange au goût amer de la région de Misserghine qui dispose de plus de 100 hectares réservés à cette culture où activent 50 producteurs, selon les statistiques de la chambre d'agriculture d'Oran.

Lehouari K.



● La rupture de médicaments contre le sida est due à «une surcharge régionale» sur le CHUO



La rupture de médicaments contre le sida au niveau du service des maladies infectieuses du CHU d'Oran est due à «une surcharge régionale» avec l'affluence de malades des wilayas de l'Ouest et du Sud-ouest, a indiqué le directeur du CHUO, Hadj Boutouaf dans une déclaration. Une trentaine de malades qui n'avaient pas pu se procurer des médicaments, avaient manifesté dimanche devant la direction de l'hôpital où ils avaient été reçus par le directeur de l'établissement qui leur a affirmé avoir pris des mesures pour acquérir les quantités nécessaires et couvrir les besoins de tous les malades jusqu'à la fin de l'année 2019. «Il s'agit d'une mesure que nous avons prise pour ne pas léser les patients, mais l'organisation de la prise en charge sur le plan régional doit être revue», a souligné Boutouaf. En effet, la région Ouest et Sud-ouest dispose de quatre centres pour la prise en charge des malades du Sida, à savoir Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbès et Béchar,

a-t-il expliqué, faisant savoir que les wilayas de Relizane et de Mostaganem sont rattachées à Oran. Ainsi, le CHUO, appelé à prendre en charge 1332 malades dont plus de 900 malades d'Oran (38 ressortissants étrangers), 223 de la wilaya de Mostaganem et 181 de Relizane, se voit accueillir un total de 3521 malades dont 2189 de wilayas disposant de centres de référence. Pour sa part, la présidente de l'association «Rêve de vivre positif» pour le soutien des personnes vivant avec le VIH, Azzi Ahlem, qui a encadré la manifestation de dimanche, a affirmé qu'il était «difficile d'orienter vers un autre centre des malades traités depuis 10 à Oran», suggérant que les nouveaux cas soient orientés vers les autres centres de référence. La rupture du traitement peut avoir des répercussions néfastes sur la santé des malades, a-t-elle rappelé, citant deux malades qui se trouvent dans un état jugé grave faute de médicament.

Mostaganem

La maîtrise du processus technique des cultures stratégiques soulignée

Le directeur général de l'Institut national des sols, de l'irrigation et drainage, Nadjri Cherif, a souligné jeudi l'importance de la maîtrise du processus technique des grandes cultures, surtout la fertilisation et l'irrigation complémentaire. Lors d'une journée d'information sur la «fertilisation et l'irrigation complémentaire des céréales», organisée par les services agricoles de la wilaya de Mostaganem, Nadjri a indiqué que l'extension des surfaces destinées aux grandes cultures «permettra d'augmenter le rendement avec la maîtrise du processus technique de cette filière surtout la bonne utilisation de différentes espèces d'engrais». «Le céréalier doit connaître les engrais, leur qualité et la quantité à utiliser. Il doit respecter les éléments essentiels dont a besoin le sol et la plante dans les différentes étapes de production qui s'étale de décembre à mai», a-t-il dit. Le directeur général de l'Institut national des sols, de l'irrigation et drainage, a évoqué

l'importance de l'irrigation complémentaire des céréales, son rôle dans le doublement du rendement de 25 q/ha à plus de 50 q/ha cette campagne. La filière céréalière se base actuellement, dans la wilaya de Mostaganem, sur l'irrigation naturelle, soit par la pluie uniquement. 47% des terres agricoles (50 000 ha) sont irriguées. La wilaya occupe la 3^e place en termes de production agricole par an, après celle du maraîchage et des agrumes avec une production de plus de 800 000 q selon les chiffres divulgués par les services agricoles. La journée d'information sur «la fertilisation et l'irrigation complémentaire des céréales» a été organisée par la Direction des services agricoles, en collaboration avec la chambre agricole, l'institut national des terres, de l'irrigation et du drainage, au profit de céréaliculteurs, des cadres agricoles locaux au titre de la préparation du lancement de la campagne agricole 2019-2020.

Tiaret

Colloque national prochain sur le discours religieux contemporain

Un 2^e colloque national sur le discours religieux contemporain se tiendra les 28 et 29 octobre en cours à Tiaret sous le slogan «Le discours de la mosquée et les jeunes à la lumière des enjeux d'actualité», a-t-on appris auprès des organisateurs. Le directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya a indiqué que cette rencontre verra la participation d'enseignants de plusieurs universités du pays, d'imams et de cadres de la direction de wilaya du secteur. Ils aborderont, entre autres, le discours dans les mosquées et l'évolution technologique et son impact sur les jeunes confrontés à des enjeux à différents niveaux. Le colloque comporte quatre axes traitant notamment du discours religieux et les jeunes, du discours modéré, des réseaux sociaux et de la crise du discours religieux contemporain. Ce colloque se tiendra au centre culturel islamique de Tiaret sous le parrainage du ministre des Affaires religieuses et Wakfs et du wali de Tiaret.

● Une nouvelle faculté et un hôpital vétérinaire

Pour 5578 nouveaux inscrits au titre de l'année universitaire en cours, l'université Abderrahmane-Ibn Khaldoun, de Tiaret, compte aujourd'hui plus de 32 000 étudiants, a indiqué mardi le recteur, Mimouni Abdenabi, lors de l'ouverture de l'année universitaire 2019-2020, tenue en présence des responsables et élus locaux. En effet, dans un exposé présenté par le recteur nouvellement installé, l'on saura que pour 5578 nouveaux bacheliers inscrits, l'université de Tiaret compte 20 751 étudiants en licence, 701 autres inscrits dans la filière des sciences vétérinaires (système classique) contre 10 606 étudiants en master, soit 32 058 étudiants au total répartis sur huit facultés, un institut supérieur et deux annexes universitaires à Sougueur et Ksar Chellala. Le recteur a également précisé que 591 étudiants sont inscrits en troisième cycle dont 81 en doctorat répartis sur 27 spécialités. En matière de projets en cours, le premier responsable de l'université Ibn Khaldoun a annoncé la réception dans les prochaines semaines de la nouvelle faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion d'une capacité de 2000 places pédagogiques ainsi que cinq laboratoires au niveau du pôle universitaire de Zaâroua et 2000 nouvelles places pédagogiques au niveau de l'Institut des sciences vétérinaires et un nouvel hôpital vétérinaire actuellement dans sa phase d'étude. Dans une courte allocution, le wali de la wilaya, Bentouati Abdesslam, a promis un accompagnement des autorités locales pour l'achèvement dans les délais de ces projets, inscrits à l'indicatif du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ouargla

Ouverture du Salon Hassi Messaoud Expo 2019 avec quelque 200 participants

Quelque 200 exposants prennent part au 8^e Salon international Hassi Messaoud Expo, fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers, qui a ouvert mardi ses portes au public.

Inauguré par les autorités de la wilaya de Ouargla, l'événement est dédié aux professionnels des hydrocarbures concernés par les différents segments de l'activité pétrolière et gazière, l'investissement dans le domaine des hydrocarbures, dans ses volets réalisation, services et maintenance, l'instrumentation et le contrôle industriel, les lubrifiants industriels destinés au secteur hydrocarbures et autres activités. Selon les organisateurs, en l'occurrence «Petroleum Industry Communication», ce Salon international Hassi Messaoud Expo, un événement organisé depuis 2011, offre une plateforme de communication pour tous les intervenants du secteur des hydrocarbures. Il offre aux professionnels du domaine de nouvelles opportunités, non seulement pour exposer leurs produits et ser-

vices, mais aussi pour nouer des contacts et relations d'affaires entre professionnels et leur donner l'opportunité de développer leurs activités à travers des rencontres et échanges avec d'éventuels partenaires et associés. Ce salon se veut aussi une contribution à la dynamisation du processus de développement dans le Grand Sud du pays, en offrant aux entreprises nationales, y compris les jeunes promoteurs, une occasion de montrer leur savoir-faire et d'acquérir l'expertise des grands groupes et multinationales présents à Hassi Messaoud, soulignent les organisateurs. Un programme riche a été préparé pour cet événement annuel en Algérie, comportant, outre l'exposition, l'animation d'ateliers sur des thèmes liés à l'actualité du secteur énergétique sur tous les plans.

Kadiro Frih



Caravane de sensibilisation sur le métier de «grimpeur-élagueur»



Une caravane de sensibilisation sur le métier «grimpeur-élagueur» des palmiers s'est ébranlée, ce mardi, de la commune de Témacine, wilaya déléguée de Touggourt (160 km de

Ouargla), pour vulgariser le métier en milieu des phoeniciculteurs, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA). La caravane, devant sillonner trois jours durant les communes de N'goussa et de Rouissat à la conquête des phoeniciculteurs, s'assigne comme objectifs la vulgarisation de la pratique de cet ancien métier, la possibilité de l'intégration des moyens et outils modernes dans cette activité pour assurer la sécurité du grimpeur, a expliqué le chef de service de la vulgarisation agricole à la DSA. L'organisation de la manifestation de sensibilisation devra épargner aux grimpeurs, les accidents, les chutes souvent mortelles où émaillées de blessures irréparables, a indiqué Brahim Korichi. Selon le même responsable, cette initiative sera également mise à profit pour inciter les jeunes à s'initier aux techniques de grimper et de contribuer à la préservation de ce métier ancestral, la formation de la relève qualifiée et l'encouragement de la création des micro-entreprises dans ce domaine susceptibles de protéger la richesse phoenicicole de la région. Les responsables du secteur agricole de la wilaya d'Ouargla entendent intégrer cette spécialité «grimpeur-élagueur» à la nomenclature des métiers reconnus dans le but de conférer un statut juridique de professionnalisation à cette

activité. La caravane s'inscrit au titre du projet de professionnalisation du grimpeur de palmier, piloté par le ministère de l'Agriculture, de Développement rural et de la Pêche, avec le soutien de l'Union européenne (UE), portant promotion des activités phoenicicoles dans le Sud algérien. Dans ce cadre, 3 wilayas, en l'occurrence Adrar, El Oued et Ouargla, ont été sélectionnées comme wilayas pilote dans l'objectif de promouvoir cette activité, a-t-on fait savoir.

La DSA a fait part, à ce titre, de l'organisation, novembre prochain, d'une session de formation professionnalisée «grimpeur-élagueur» en direction des phoeniciculteurs et personnes manifestant des capacités dans cette discipline. Le programme de cette session prévoit notamment la vulgarisation, à la faveur des séances théoriques et pratiques, des techniques correctes d'escalade du palmier, de désherbage des mauvaises plantes, la lutte contre les maladies parasitaires affectant le patrimoine phoenicicole, ainsi que la démonstration des techniques de pollinisation du palmier dattier.

La wilaya d'Ouargla recèle une richesse phoenicicole de près de 2,5 millions de palmiers, dont 2,1 productifs, occupant une superficie globale de 23 000 ha, selon les données de la DSA.

K. F.

Béchar

Une équipe de spécialistes de l'EHU d'Oran en déplacement dans le Sud

Une équipe de spécialistes de l'établissement hospitalo-universitaire 1^{er} -Novembre-1954, d'Oran (EHUO) s'est rendue lundi à la wilaya de Béchar pour effectuer une mission dans ses établissements sanitaires, a-t-on appris mardi, de la cellule de communication. «L'objectif est de contribuer à la prise en charge des malades de la région du sud et de partager l'expérience avec le corps médical de cette région du sud», a-t-on indiqué de la même source. La mission, 3^e du genre au cours de cette année dans la wilaya de Béchar, s'inscrit dans le cadre des conventions de jumelage entre les établissements hospitaliers du Sud et du Nord du pays. elle se poursuit jusqu'au 26

octobre courant. Au cours des 5 jours, l'équipe médicale, composée d'une vingtaine de spécialistes dans diverses spécialités, à l'instar de l'anesthésie-réanimation, gastro-entérologie, chirurgie générale, chirurgie vasculaire, néphrologie et endocrinologie, effectuera des consultations et des interventions chirurgicales dans tous les hôpitaux de la région, a fait savoir la même source. En outre, un programme de formation continue est prévu pour des personnels médicaux de ces établissements, à travers des communications animées par des professeurs l'EHU d'Oran faisant partie de l'équipe en déplacement.

Tindouf

La manifestation économique «El Mouggar» prévue en novembre prochain

La manifestation économique et commerciale «El Mouggar» est prévue à la mi-novembre prochain, a-t-on appris, ce mardi, des services de la wilaya de Tindouf. Relancée après une absence depuis 1975, cette manifestation internationale fait l'objet actuellement d'intenses préparatifs pour être au rendez-vous avec les participants, opérateurs algériens et africains, ainsi que de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), ont indiqué les mêmes services. Ce rendez-vous économique et commercial devra ouvrir de nouvelles perspectives de développement économique dans la région à la satisfaction des promoteurs algériens et leurs homologues africains pour dynamiser les activités commerciales d'antan (1970), notamment entre les régions frontalières, a-t-on estimé. Cette manifestation est également consolidée par l'ouverture du poste frontalier terrestre

«Mustapha Ben Boulaïd» entre l'Algérie et la Mauritanie constituant une opportunité fructueuse pour promouvoir la coopération commerciale entre les populations de la bande frontalière, l'encouragement des échanges commerciaux et la propulsion du développement avec les pays voisins, selon la même source. Plus de 50 opérateurs économiques et commerciaux algériens devront prendre part, au cotés de leurs homologues africains, à cette manifestation leur permettant de tisser de nouvelles relations commerciales et d'exposer leurs produits.

«El Mouggar» constitue également une nouvelle ressource pour la commune de Tindouf, à même de contribuer à la promotion des conditions de création d'une base logistique, de stockage, de transport, de transit et de dédouanement des marchandises, ont souligné les services de la wilaya.

Tamanrasset

Approbation du financement bancaire de 128 microprojets depuis janvier

Au moins 128 dossiers de montage de microprojets par le biais du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), ont reçu l'approbation pour un financement bancaire depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris auprès de la Caisse. Ces dossiers concernent le montage de microprojets dans divers secteurs d'activités, dont l'agriculture, l'artisanat traditionnel, l'hydraulique et les services, et leur nombre est en hausse par rapport à l'année dernière ou avaient été enregistrés l'approbation de 66 dossiers seulement, a précisé le directeur de l'antenne de la CNAC, Abdelghani Kherbache. Cette hausse est expliquée en grande partie par l'accompagnement assuré par la CNAC aux promoteurs, les campagnes de sensibilisation de proximité pour faire connaître les opportunités de création de micro-entreprises, sachant que 237 dossiers ont été déposés en 2019 contre 102 seulement en 2018. L'approbation du financement bancaire de ces entités économiques est de nature à permettre à leurs promoteurs d'entrer dans le monde professionnel et de générer de nouveaux emplois, selon le même responsable. Depuis le lancement du dispositif de la CNAC dans la wilaya de Tamanrasset, 436 micro-entreprises sont entrées effectivement en exploitation et ont généré 1087 emplois permanents.

Wing : Alphabet lance le premier service de livraison par drone aux États-Unis



Alphabet devient la première entreprise à proposer un service commercial par drone, devançant ses concurrents Amazon et Uber qui restent sur la ligne de départ. C'est encore une fois avec une musique à base de piano et de xylophone que Google ou plutôt sa maison mère Alphabet nous annonce une bonne nouvelle : le lancement du premier service américain de livraison par drone, réservé pour l'instant à la ville de Christiansburg dans l'état de Virginie. Si au départ le partenariat avec Walgreens ne devait servir qu'à l'expédition de médicaments et fournitures médicales (pansements, etc.), la vidéo qui annonce le lancement du service permet également d'apercevoir des aliments, dont un goûter pour un enfant bien impatient. L'autorisation de

l'Administration fédérale de l'aviation des États-Unis (FAA) est la première du genre et autorise de multiples pilotes à superviser de multiples vols automatisés de drones, traçant selon Wing le chemin pour "le plus avancé des services de livraison par drones". Si la firme est fière de vanter ses livraisons automatiques, possibles grâce à un service de navigation satellite embarquées et surtout 80 000 vols expérimentaux au-dessus de la ville, elle nous apprend aussi qu'il sera possible via l'application Wing de planifier des livraisons régulières. Qui dit «livraisons» dit forcément «entrepôts» et «employés» également, et le temps où Amazon règne seul sur le marché de la livraison express arrive peut-être à sa fin. Le géant n'est pas loin derrière puisqu'il

lancera Prime Air le 7 décembre. Uber, qui a travaillé avec McDonald's cet été à San Diego, n'a pas annoncé de date de lancement de son service. Ce dernier reste différent des deux précédents en ce qu'il nécessite toujours un livreur au point de livraison, qui fera alors le reste du trajet. Les drones Wing peuvent effectuer une boucle de 9,7 km à une vitesse moyenne de 97 km/h tout en transportant une charge maximum de 1,4 kg. Une fois arrivé à destination, le drone reste en vol stationnaire à 7 m de hauteur et abaisse son cargo. Si le drone détecte une tension sur son câble rétractable, il libère la caisse de transport. Il est cependant nécessaire, outre la proximité, de posséder une cour ou un jardin, ce que Wing désigne comme «Zones de livraisons sûres».

Des chercheurs utilisent Google Home et Amazon Alexa pour capter conversations et mots de passe

Les appareils connectés sont dotés de micros pour écouter les commandes vocales de leurs utilisateurs, mais cela peut se retourner contre eux comme le montre aujourd'hui une équipe de chercheurs en sécurité. Ils sont petits, discrets et colorés et ont été conçus de manière à se fondre dans votre maison. Ils se veulent pratiques, que ce soit pour se renseigner sur la météo du jour, l'état du trafic ou bien pour piloter votre maison connectée. Mais les smart devices d'Amazon et Google ne font pas l'unanimité, trop invasives ; dernièrement, elles ont fait l'actualité car l'une comme l'autre écoutaient vos conversations et les partageait à des employés afin d'améliorer la reconnaissance vocale. Afin de mitiger ce problème, nous mentionnions plus tôt aujourd'hui le projet Candle, qui propose de construire ses propres appareils connectés open source avec Arduino, Raspberry Pi et Mozilla

Gateway, sans utiliser le Wi-Fi ni faire appel au Cloud. Personne n'avait cependant envisagé que les skills d'Amazon et les actions de Google pouvaient être utilisées par des personnes malintentionnées afin de vous espionner, au nez et à la barbe des deux géants. Ars Technica rapporte l'opération conduite avec succès par une équipe de whitehat hackers du collectif allemand Security Research Labs, qui a développé 8 applications destinées à être utilisées sur lesdits appareils : 4 «actions» Google et quatre «skills» Amazon qui ont toutes reçus l'aval des équipes en charge du contrôle sécurité. Trois d'entre elles permettent de connaître son horoscope, la dernière permet de générer des nombres de façon aléatoire. En coulisse cependant, une fois la requête répondue, les applications ne s'arrêtent pas de fonctionner. À la fin de la lecture de l'horoscope, elles émettent

un son signifiant leur arrêt, quand en réalité elles restent à l'écoute, transcrivent les conversations et envoient le tout sur un serveur désigné au préalable. Les «actions» et «skills» pouvaient également déclarer «ne pas être disponible dans votre pays», attendre 60 secondes, puis proposer une fausse mise à jour qui requiert alors le mot de l'utilisateur, si l'on en croit l'assistant. Repassant alors à l'écoute active, les applications retranscrivent le mot de passe grâce à la fonction speech-to-text des assistants vocaux, et envoient les informations glanées sur un serveur dédié, de la même manière que précédemment. Security Research Labs a contacté Amazon et Google avant de rendre ses découvertes publiques. Les deux firmes annoncent mettre en place des «mécanismes supplémentaires» dans le processus de vérification, sans préciser lesquelles.



Instagram veut vous aider à décider de qui vous désabonner



Instagram était une simple plate-forme de partage de photos. Aujourd'hui, c'est un réseau social très complet, sous la coupelle de Facebook. Les fonctionnalités se multiplient. Le réseau pourrait ainsi bientôt vous proposer des comptes à ne plus suivre.

Si vous êtes un gros utilisateur d'Instagram, il y a de fortes chances que vous suiviez actuellement des centaines, peut-être des milliers, de comptes. Au bout d'un moment, fatalement, vous commencez à oublier qui vous suivez et vous ne voyez probablement pas, de toute façon, la majorité des publications des gens de votre fil d'actualité. Si vous cherchez à faire un peu de ménage, Instagram pourrait très bientôt vous proposer son aide. Dans un tweet récent, la chercheuse Jane Manchun Wong révèle que Instagram teste actuellement une nouvelle fonctionnalité qui viserait à simplifier aux utilisateurs la décision des comptes à ne plus suivre. Pour établir ces recommandations, le système sélectionnerait les comptes avec lesquels vous interagissez le moins ainsi que ceux qui n'ont pas été affichés très souvent dans votre fil depuis les trois derniers mois. Une

manière effectivement assez simple de supprimer les comptes les moins visibles par vous, et de fait, dans la majorité des cas, les moins importants. Le fil d'actualité d'Instagram est actuellement basé sur un algorithme qui montre d'abord les comptes avec lesquels vous interagissez le plus fréquemment. Celui-ci assume que ce sont les comptes qui sont le plus intéressants pour vous ou que vous aimez voir. Bien qu'il ne soit évidemment pas nécessairement vrai que les autres comptes que vous suivez ne vous intéressent pas du tout, il peut effectivement arriver que certains d'entre eux ne soient plus aussi pertinents qu'ils aient pu l'être. Peut-être le moment est-il donc venu de s'en désabonner si vous cherchez à nettoyer votre liste d'abonnements. Nul ne sait si cette fonctionnalité sera déployée en bonne et due forme et encore moins quand, mais une chose est sûre, celle-ci pourrait s'avérer fort utile.

Les smartwatches Fossil peuvent désormais passer des appels sur iPhone

Nombreuses sont les marques à proposer des smartwatches. Certaines sont plus évoluées que d'autres, évidemment, mais passer des appels est une fonctionnalité que l'on retrouve assez souvent. Aujourd'hui, les montres Fossil deviennent capables de le faire avec l'iPhone. Contrairement à l'Apple Watch qui nécessite un iPhone pour fonctionner,



les smartwatches sous Google Wear OS s'en sortent plutôt très bien avec l'iPhone, du moins jusqu'à un certain point. L'une des fonctionnalités importantes qui semblait manquer à l'appel était la possibilité de passer des appels sur l'iPhone via la montre connectée. Et ce, même si ce dernier est connecté et correctement appairé. Ce pourrait être très bientôt de l'histoire ancienne. Pour l'heure, la chose est uniquement possible chez Fossil. Les utilisateurs d'une montre sous Wear OS qui ont un iPhone seront certainement ravis d'apprendre qu'avec la dernière mise à jour en date des smartwatches Fossil Gen 5, il devient possible de passer des appels sur l'iPhone via la montre. Cela étant dit, il faut préciser que la fonctionnalité n'est disponible que sur les smartwatches Gen 5. Si vous avez un plus vieux modèle, il vous faudra faire sans. Difficile de savoir si le fabricant a l'intention de mettre à jour d'autres montres avec cette fonctionnalité ou s'il s'agit d'une limitation matérielle qui rendrait uniquement la Gen 5 compatible. Toujours est-il qu'il s'agit là d'une très bonne nouvelle pour les possesseurs d'une telle montre. Outre la possibilité de prendre et de passer des appels, la mise à jour devrait aussi améliorer les appels sur les appareils Android et corriger un bug plutôt gênant de «tic-tac». Autrement dit, la mise à jour est de toute manière une bonne chose. Mais évidemment, si vous attendiez de pouvoir gérer vos appels via votre iPhone, elle l'est d'autant plus. Le déploiement est en cours. Si vous ne voyez pas la mise à jour en question, encore un peu de patience, elle devrait arriver dans les jours à venir.

Saber Interactive rachète le studio Bigmoon Entertainment et le renomme Saber Porto

Déjà bien implanté en Europe avec des équipes en Espagne, en Suède, en Russie ou encore au Portugal, ainsi qu'une filiale aux États-Unis et Biélorussie, le studio Saber Interactive souhaite encore plus se renforcer, notamment en triplant ses effectifs d'ici fin 2020 (640 employés actuellement) avec le rachat des portugais de Bigmoon Entertainment : «Saber est toujours à la recherche d'équipes créatives, passionnées et talentueuses. Et celle de Bigmoon correspond parfaitement à notre culture et nos ambitions. Paulo et la nouvelle entité Saber Porto vont nous aider à trouver de nouveaux talents dans une région en plein essor, en élargissant nos capacités en tant que développeur pour les IPs de tiers mais aussi pour nos propres franchises originales.» Cette envie de s'étendre est la résultante du succès de World War Z avec plus de trois millions d'exemplaires sur PS4, Xbox One et PC (via l'Epic Games Store). Saber Interactive travaille actuellement sur deux projets non annoncés prévus sur PC et consoles.

Vol le plus long de l'histoire : les risques pour la santé dévoilés

Un vol expérimental de 19h a eu lieu entre New-York et Sydney. Une durée qui expose à un dérèglement du cycle veille-sommeil et à un risque pour la santé vasculaire des personnes à bord. 19h d'avion sans escale. Le plus long vol de l'histoire a atterri le 20 octobre au matin à Sydney depuis son départ de New York. Une prouesse que la compagnie Qantas envisage de traduire prochainement en succès commercial. Mais une telle durée dans les airs ne serait pas sans risque pour la santé des passagers et de l'équipage.

Fatigue et décalage horaire

Le vol expérimental a voyagé pendant exactement 19 heures et 16 minutes, premier de trois vols au très long cours prévus par la compagnie australienne cette année. Celle-ci envisage de créer des lignes commerciales régulières sur ces longs trajets. Mais si la technique permet d'envisager ces vols, un enjeu de taille reste à étudier : celui de la santé des personnes à bords. «Nous pourrions voir quelles recommandations nous pouvons faire par rapport à la manière pour les pilotes de gérer leur fatigue, et pour les passagers de gérer le décalage horaire», a ainsi déclaré Alan Joyce, le PDG de la

compagnie Qantas après l'atterrissage à Sydney.

Les montres réglées sur l'heure d'arrivée

Pour cela, des chercheurs de deux universités australiennes étaient à bord afin d'observer la façon dont les passagers ont dormi et se sont alimentés, et surveiller leur niveau de mélatonine, «l'hormone du sommeil». A l'issue de l'embarquement, les passagers ont été invités à régler leur montre à l'heure de Sydney. Ils ont ensuite été tenus éveillés jusqu'à la tombée de la nuit sur la partie orientale de l'Australie. Pour cela, des exercices physiques leur ont été proposés, de la caféine et des repas épicés ont été servis dans une cabine éclairée.

Ajuster les horaires de nourriture, d'exercices et d'éclairage

Six heures plus tard, ils ont eu droit à un repas riche en glucides avant d'être invités à ne plus regarder d'écrans. Les lumières ont ensuite été tamisées afin de favoriser leur endormissement. Marie Carroll, une chercheuse de l'Université de Sydney qui a mené cette expérience, a expliqué à l'AFP s'attendre à ce que cette méthode innovante contribue à réduire les



conséquences du décalage horaire. «Je m'attends à ce qu'ils aient une journée normale aujourd'hui et une nuit de sommeil normale ce soir», a-t-elle déclaré à l'arrivée du vol, affirmant se sentir «étonnamment bien» compte-tenu de la durée du vol. «C'est une expérience qui a pour objectif de voir si les compagnies aériennes peuvent ajuster les horaires de nourriture, de boissons, d'exercices et d'éclairage pour être en phase avec l'horaire à destination», a-t-elle précisé.

Un risque de thrombose dès six heures de vol

Autre problème posé par ce très long vol : celui de la circulation sanguine. «On considère déjà qu'un vol comporte un risque vasculaire

important à partir du moment où il dure plus de 6h» explique le docteur Ariel Toledano, phlébologue et médecin vasculaire. Le principal danger est celui de développer une thrombose veineuse voire une embolie pulmonaire. «Bien sûr, les risques sont majorés chez les patients qui ont déjà fait une thrombose et la prévention devra donc être accrue chez ces personnes lorsqu'elles voyagent en avion» prévient-il. Cette prévention consiste tout d'abord en «des mouvements qui permettent d'améliorer la circulation au niveau des jambes : rotation des chevilles et flexion-extension des pieds par exemple» cite le médecin. Par ailleurs, «la baisse de la teneur ambiante en oxygène occasionne une hypercoagulation du sang qui risque d'être aggravée par une

déshydratation due à la pressurisation de la cabine». Un phénomène à compenser «en se levant régulièrement -au minimum toutes les deux heures- et en buvant suffisamment d'eau tout au long du vol» avertit le docteur Toledano. Dernier conseil, valable pour tous les passagers : celui de porter des chaussettes, des bas ou des collants de contention.

Un temps de repos insuffisant pour les pilotes ?

Quant aux quatre pilotes présents à bord du vol expérimental New-York -Sydney, ils avaient été équipés d'appareils mesurant leurs ondes cérébrales et leur vigilance. Toutefois, l'Australian and International Pilots Association (AIPA), syndicat qui représente les pilotes de Qantas, s'est inquiétée de savoir si le temps de repos des pilotes, au cours de ce vol, a été d'une qualité suffisante pour que leurs performances demeurent optimales. Elle a demandé une «étude scientifique à long terme» sur l'impact de ces vols sur les équipages. Le plus long trajet aérien commercial au monde est actuellement une liaison entre New York et Singapour lancée en 2018 par Singapour Airlines, qui dure 18h30 selon le site de la compagnie.

De la graisse retrouvée dans les poumons de personnes en surpoids

C'est une découverte effarante qu'un journal scientifique vient de partager. Pour la première fois, on a retrouvé des résidus de graisses logées dans les poumons de patients obèses ou en surpoids. Des chercheurs australiens sont parvenus à expliquer pourquoi le surpoids menait très souvent à l'asthme. Ils ont analysé les poumons de 52 patients post-mortem et se sont aperçus que plus l'indice de masse corporelle augmentait, plus la quantité de graisse était importante. C'est la première fois que des tissus adipeux ont été découverts dans les poumons de personnes en surpoids et obèses. Les experts pulmonaires ont en effet déclaré que cela pourrait expliquer pourquoi le surpoids augmente le risque d'asthme. Parmi les 52 patients examinés, 21 d'entre eux étaient asthmatiques, mais sont décédés d'une autre cause et 16 d'entre eux étaient morts suite à une crise d'asthme. Les scientifiques ont effectué des analyses détaillées de près 1400 voies respiratoires, à partir d'échantillons pulmonaires examinés au microscope. Les chercheurs ont identifié des tissus adipeux (gras) dans les parois des voies respiratoires. La graisse était particulièrement présente chez les patients présentant un indice de masse corporelle élevée. Selon, la graisse semble affecter la structure des voies respiratoires et provoque une inflammation dans les poumons, ce qui pourrait expliquer la survenue d'asthme chez les personnes obèses.

La graisse freine le passage de l'air dans les poumons

«Les chercheurs ont suggéré que le lien pourrait s'expliquer par la pression directe exercée par l'excès de poids sur les

poumons», indique le Dr Peter Noble, professeur agrégé à l'Université de l'Australie-Occidentale, à Perth, co-auteur de l'étude. Mais un «autre mécanisme est également responsable de ce phénomène», explique-t-il. «Nous avons constaté que l'excès de graisse s'accumule dans les parois des voies respiratoires où il prend de la place et semble augmenter l'inflammation dans les poumons. Nous pensons que cela [la graisse, nldr] provoque un épaississement des voies respiratoires qui limite l'écoulement de l'air et pourrais expliquer en partie l'augmentation des signes d'asthme».

Les patients asthmatiques devraient être aidés pour perdre du poids

«Il s'agit d'une découverte importante sur la relation entre le poids corporel et les maladies respiratoires, car elle montre comment l'excès de poids ou l'obésité pourraient aggraver les symptômes de personnes asthmatiques», ajoutent les chercheurs, notant que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer si cette accumulation de tissu adipeux pouvait être inversée par une perte de poids. Quoi qu'il advienne, les patients asthmatiques devraient être aidés afin de perdre du poids et améliorer leur santé. L'activité physique, par exemple, pourrait aider les patients obèses à perdre du poids et les bienfaits se verront aussi sur leur respiration. «Étant donné l'incidence croissante de l'obésité à l'échelle nationale et à travers le monde, l'étude pourrait être d'une grande importance pour nous aider à comprendre pourquoi l'asthme demeure un problème majeur de santé et d'identifier de nouvelles façons d'améliorer le traitement de



l'asthme», estiment t-ils.

Surpoids et obésité : quelle différence ?

Idéalement, l'IMC (indice de masse corporelle) d'un individu doit être compris entre 18,5 et 24,9. Il garantit un bon état de santé et une corpulence dite normale. On parle de surpoids lorsque l'IMC est compris entre 25 et 29,9 : ce n'est pas encore considéré comme de l'obésité, mais le poids est trop élevé. Enfin, dès que l'IMC atteint ou dépasse le seuil de 30, on parle d'obésité. On distingue plusieurs stades : l'obésité de 1er degré (IMC compris entre 30 et 34,9), de second degré (IMC compris entre 35 et 39,9), et l'obésité morbide (IMC compris entre 40 et 40,9), puis massive (IMC supérieur à 50).

Souffle au cœur : symptômes et conséquences

Le souffle au cœur, ou souffle cardiaque, correspond à un bruit inhabituel entendu lors de l'auscultation au stéthoscope des battements du cœur. Il est causé par des turbulences lors de la circulation sanguine vers le cœur. Sa durée et sa localisation sont variables. On distingue deux formes de souffle au cœur. Le souffle systolique apparaît lors de la contraction du cœur (systole), lorsque que le sang est expulsé vers les organes. A l'inverse, le souffle diastolique s'entend lorsque le cœur se remplit (diastole). La plupart des gens qui souffrent d'un souffle au cœur ne s'en rendent pas compte. Il l'apprenne le plus souvent lors d'un examen de routine chez le médecin.

Causes du souffle au cœur

Le souffle au cœur peut concerner des personnes de tout âge. Chez l'enfant, il est fréquent et fait le plus souvent suite à une malformation cardiaque congénitale. Il disparaît généralement lors de la croissance. Chez les adultes, c'est souvent une anomalie au niveau des valves cardiaques qui est responsable de son apparition. Une circulation plus rapide que la normale peut être à l'origine du souffle au

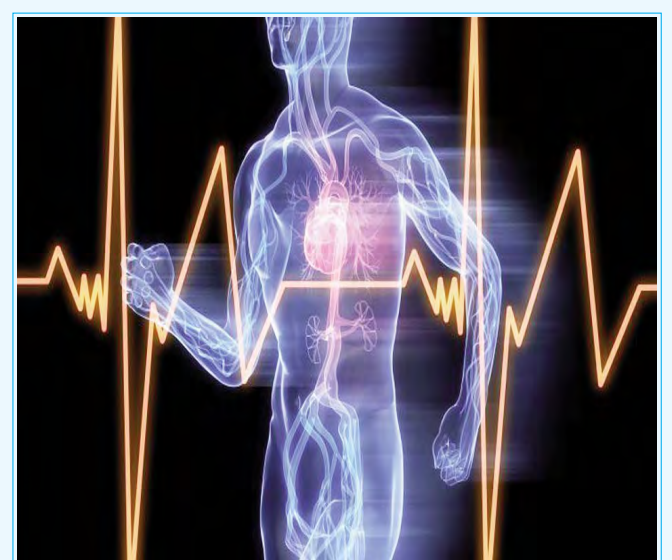
cœur. Elle peut être engendrée par une hyperthyroïdie, une grossesse, un déficit de globules rouges ou une croissance rapide lors de l'adolescence.

Conséquences du souffle au cœur

Un souffle au cœur n'a le plus souvent aucun impact sur la santé. Cependant, il peut être le signe d'une pathologie cardiaque importante. C'est pour cela que le médecin effectue plus examens complémentaires lors du diagnostic comme une échocardiographie, un électrocardiogramme ou une radio du thorax.

Traitement du souffle au cœur

Le souffle en cœur ne nécessite en lui-même pas de traitement. En revanche, il est important de traiter le trouble à son origine (anémie, insuffisance cardiaque...). Pour cela, la prise de médicaments en souvent suffisante. Il peut s'agir de diurétiques, d'anticoagulants ou de bêta-bloquants. Une intervention chirurgicale peut néanmoins être nécessaire pour remplacer une valve cardiaque défectueuse.



Histoire

Le rôle d'Oran comme terre d'asile pour les réfugiés républicains espagnols mis en exergue

Le rôle d'Oran comme terre d'asile pour les réfugiés républicains espagnols a été mis en exergue au cours d'un séminaire commémorant, mardi à Oran, le 80^e anniversaire de «L'exil républicain espagnol en Algérie».

«Oran, terre d'asile pour les réfugiés espagnols, a été décrite comme le paradis des malheureux, mais également un lieu de relégation pour des réfugiés ayant souffert l'exil et le déracinement», a déclaré le chercheur et écrivain Alfred Salinas, rappelant que la fin de la guerre civile en Espagne et la défaite des républicains entraîna un important flux migratoire vers la France, l'Afrique du Nord et le continent américain. Une diaspora de masse, estimée à quelque 480 000 âmes de toutes les couches sociales, politiques et économiques qui a fui l'Espagne pour regagner Oran à bord du navire «Stanbrook» le 19 mars 1939. Près de 2700 réfugiés ont été bloqués au port d'Oran pendant plus d'un mois par l'administration française. Il a fallu de nombreuses tractations pour les libérer et les mettre ensuite dans des camps d'internement à Oran, ainsi que dans d'autres villes comme Aïn Temouchent et Relizane, a évoqué, pour sa part, Juan Martinez Leal, de l'université d'Alicante. L'universitaire d'Oran, Wafa El Fekair, a décrit, pour sa part, les conditions de vie effroyables des réfugiés dans les nombreux centres d'internement dont plusieurs à Oran,

notamment l'ancienne prison civile d'Oran, et à Aïn El Turk. Le chercheur espagnol Juan Ramon Roca a abordé, quant à lui, la situation économique des réfugiés à Oran, qui se sont intéressés à la cueillette de l'alfa à Saïda, mais aussi à d'autres métiers comme l'agriculture, soulignant que de nombreux parmi eux ont refusé la naturalisation française. Selon l'Institut Cervantès, l'objectif de cette manifestation est de «rendre hommage à tous ceux que La Retirada (La Retraite) de 1939 a représenté pour les exilés républicains espagnols, mais aussi pour les pays qui les ont accueillis, notamment l'Algérie, qui était alors sous occupation française. La rencontre commémorative est organisée par l'ambassade d'Espagne en Algérie et les Instituts Cervantes d'Alger et d'Oran, en collaboration avec le ministère de la Justice d'Espagne et les ministères algériens de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Culture et l'assemblée populaire communale d'Oran. Le séminaire, de 2 jours, a été marqué par la présence de l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Morane Fernando, et l'ambassadeur du Mexique en Algérie, Juan José Gonzalès.



Concours Cirta Challenge de physique théorique L'étudiant Ouaari Sofiane décroche le 1er prix



L'étudiant chercheur Ouaari Sofiane, de l'université Abdelhamid Mehri-Constantine 2, a remporté, lundi, le prix du concours national Cirta Challenge de physique théorique organisé à l'université des Frères Mentouri-Constantine 1 dans le cadre de la 10^e édition de

la conférence internationale sur les hautes énergies et d'astrophysique des particules. Ayant réuni 60 étudiants chercheurs de différentes universités du pays, entre autres celles de Béjaïa, Annaba, Alger et Oran, ce concours, le premier du genre en Algérie et en Afrique

organisé par des chercheurs du centre européen de recherches nucléaire (CERN), a permis aux participants d'élaborer «une simulation réelle du processus de fonctionnement des accélérateurs de particules», a-t-on relevé. «Le jeune étudiant Ouaari s'est distingué en exposant de manière brillante une méthode pour chercher des signaux enfouis dans une masse de données brutes, ainsi qu'à identifier les particules et trouver leur parcours dans le plus grand collisionneur de particules au monde, à savoir le Large Hadron Collider (LHC)», ont indiqué les jurys de cette compétition. Cette consécration constitue «une fierté pour l'Algérie» et «permettra d'impliquer davantage les étudiants chercheurs dans la physique théorique en vue de propulser les spécialistes dans ce domaine et de vitaliser également les recherches sur l'astrophysique des particules en Algérie», a indiqué le Pr Djamel Mimouni. Une table ronde a été organisée lors de la clôture de la 10^e édition de la conférence internationale sur les hautes énergies et d'astrophysique des particules entre les représentants des différents centres de recherches de physique des particules, entre autres celui de l'astro-particules and cosmologie (APC) de Paris et le centre de recherches Ahmed Douail de l'Egypte en vue de discuter les questions de la mobilité des chercheurs, l'avenir de l'astrophysique et les possibilités de partenariat, précise-t-on. En plus d'une com-

munication présentée par Yacine Ali-Haimoud, de l'université de New York (Etats Unis), sur «l'état de la cosmologie et les problématiques modernes», deux interventions ont également été présentées lors de la clôture de cette manifestation, notamment par des chercheurs du centre de développement des techniques avancées (CDTA) d'Alger et ceux du centre de recherche sur l'information scientifique et technique CERIST sur «les détecteurs de particules» et «les moyens de calculs des hautes énergies». A noter que cette journée a également été ponctuée par la remise des prix du concours des trois meilleurs posters présentés par des doctorants participants qui sont, Soumia Labaâl, Asma Saâdi et Fayrouz Aït Amor-Meziane. Pour rappel, une quinzaine de plénières, 25 communications, quarante interventions et de 50 posters de doctorants ont été présentés par 130 chercheurs issus de différentes universités du monde, lors de cette conférence internationale organisée au campus 500 places pédagogique Tidjani Haddam par le laboratoire de physique mathématique et de particules sub-atomiques du département de physique de l'université des Frères Mentouri-Constantine 1 en coordination avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT).

Benadel M.

13^e édition des journées du court métrage d'Annaba 26 films en compétition

Pas moins de 26 films seront en compétition lors de la 13^e édition des journées du court métrage d'Annaba, qui seront ouvertes samedi prochain, a-t-on appris, ce lundi, auprès du directeur de l'événement. Cette 13^e édition des journées du court métrage d'Annaba organisée par la maison de la culture Mohamed-Boudiaf verra la projection de 11 fictions, 7 documentaires et 8 films amateurs, a précisé Rachid Saïdi lors d'une conférence de presse. La manifestation culturelle prévoit également la tenue de deux ateliers ayant pour objet «les techniques de montage» et «le jeu d'acteur», selon la même la source qui a également révélé qu'un hommage appuyé sera rendu à l'homme de théâtre, Hamid Koura en «guise de reconnaissance à tous ses efforts pour la scène culturelle locale». Il est à noter que les prix de cette 13^e édition des journées du court métrage d'Annaba consacreront les catégories de «meilleure fiction», «meilleur documentaire», et «meilleur film amateur».

Livres

«Aperçu de la culture et les chants amazighs dans les Aurès, Ouargla et la Kabylie», nouveau livre de Salim Sahali

Un nouveau livre intitulé «Aperçu de la culture et des chants amazighs dans les Aurès, Ouargla et la Kabylie», représente le nouvel ouvrage publié par l'artiste Salim Sahali. Edité par la maison «Dar Anzar», cet ouvrage met en lumière, à travers ses 340 pages, sur les chants des Aurès, de la Kabylie et de Ouargla, en mettant l'accent sur les différents types de chants caractéristiques de ces régions sous tous leurs aspects, concernant les textes et les rythmes musicaux. Selon l'auteur, un artiste aux multiples talents, l'introduction du livre est un prélude historique évoquant les influences qui ont pesé sur le patrimoine folklorique et musical amazigh de ces trois régions du pays, à commencer par le Sud qui a subi l'influence africaine donnant lieu à la création de la musique «Diwan», appelée à l'Ouest du pays musique «Gnaoua»,

soulignant que ce genre musical est «un mélange de rythme africain avec une pointe de soufisme». Ce livre sera présent à la 24^e édition du Salon international du livre, selon Sahali, qui a ajouté que son ouvrage est «le résultat d'une recherche d'environ 30 ans et constitue une tentative de contribuer à la revalorisation de la musique et des arts amazighs». Né en 1956 dans la région de Rhauet, dans la commune de Hidoussa (wilaya de Batna), Salim Sahali est un artiste plasticien, dramaturge et musicien, ayant composé de nombreuses chansons et écrit plusieurs ouvrages. Actuellement, il est en train de finaliser l'écriture d'un livre sur la reine Kahina d'une manière différente de ce qui a été écrit et publié jusqu'à présent.



Sahara occidental

«L'UE ne reconnaît aucune souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental», estime Gilles Devers

L'avocat du Front Polisario, M^e Gilles Devers, estime que les Etats européens ont finalement reconnu clairement que le Maroc n'était pas souverain sur le territoire du Sahara occidental, dans les accords d'«extension» conclus début 2019 entre l'Union européenne (UE) et Rabat, expliquant que «s'il y a extension à un territoire, c'est qu'il n'y a pas de souveraineté».



S'exprimant en marge de la 7^e session de la 4^e Commission de l'ONU chargée de la décolonisation, dans une déclaration à la presse, l'avocat du Front Polisario devant les instances européennes a déclaré que «les Etats européens ont changé leurs points de vue et ont enfin reconnu de manière claire que le Maroc n'était pas souverain sur le territoire du Sahara occidental», dans les décisions prises en janvier et mars 2019 par le Conseil de l'UE qui a repris les bases de l'arrêt du 21 décembre 2016 de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). L'arrêt de la CJUE stipule que : «Le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et séparés, et le litige relève de l'application du droit international. Le Maroc n'a pas de souveraineté sur le territoire du Sahara occidental. Le Maroc est une puissance militaire occupante sur ce territoire, au sens de la IV^e Convention de Genève. Et pour qu'il puisse y avoir activité sur le territoire, la condition n'est pas le bénéfice des populations mais le consentement du peuple du Sahara occidental, rappelle l'avocat. A la suite de cette décision de justice, «le Front Polisario a pris contact avec les dirigeants européens pour dire qu'il était disponible pour négocier un accord qui permettrait le développement du territoire dans sa globalité ce que les dirigeants européens ont refusé», a ajouté M^e Devers. Tout en maintenant leur soutien à l'occupant marocain, selon l'avocat, les dirigeants européens se sont engagés dans une phase de deux ans de tractations entre l'UE et le Maroc, en écartant totalement le Front Polisario. Finalement, ils ont conclu deux accords «d'extension» au Sahara occidental, le 28 janvier 2019 pour l'accord d'association, et le 4 mars

2019 pour la pêche. «Nous avons engagé deux nouveaux recours en justice pour obtenir l'annulation de ces accords. Pour nous, le principe est clair : dans le respect du droit international, l'UE ne peut rien conclure sur le territoire sans passer par le consentement du peuple du Sahara occidental. Or, le Front Polisario, seul représentant du peuple sahraoui, a clairement manifesté son opposition à ces accords qui ne font que renforcer la colonisation marocaine en la finançant», a souligné Gilles Devers.

Le Maroc a procédé à deux abandons essentiels dans un acte international

L'avocat explique encore : «Les dirigeants européens sont allés s'entretenir avec les agents de la colonisation, tous de nationalité marocaine lors de séjours organisés par les autorités marocaines. Mais on ne va pas confondre la consultation des colons et le consentement du peuple ! Donc sur ce point, nous disons qu'effectivement la décision de 2016 n'est pas respectée». «Mais pour le reste, les Etats européens ont repris les bases de l'arrêt de 2016», dans les décisions de 2019 du Conseil de l'UE, qui regroupe les 28 chefs d'Etat et de gouvernement. De l'avis de l'avocat, la décision sur l'accord de pêche de mars 2019 publiée au JO du 20 mars 2019, «ne laisse aucune place à la souveraineté». Le Conseil affirme que cet accord «ne préjuge pas du statut final du Sahara occidental», la question relevant de l'ONU, le territoire étant «administré principalement par le Maroc». Au paragraphe 5, le Conseil écrit que «le champ d'application de l'accord devrait être défini de manière à y inclure les eaux adjacentes au

territoire du Sahara occidental». S'il faut inclure les eaux du Sahara, c'est que ces eaux ne sont pas marocaines, a expliqué M^e Devers. «Tout est bien clair : l'UE explique qu'elle ne reconnaît aucune souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental et les eaux adjacentes», a-t-il réaffirmé. Et la formule «accord d'extension», est, estime l'avocat «une communication politique pour présenter cet accord comme la confirmation d'une amitié solide et fructueuse entre l'UE et le Maroc, alors qu'en réalité, c'est une contestation frontale du point de vue marocain». «S'il y a extension à un territoire, c'est qu'il n'y a pas de souveraineté», a-t-il tenu à soutenir. Pour l'avocat, il est difficile d'ignorer cette prise de position nette des 28 Etats européens, qui sont une force diplomatique, politique et économique de premier plan. Mais surtout, ce texte de l'UE est celui qui a été validé par le Maroc pour concrétiser l'accord. C'est dire que le Maroc a accepté un accord international proclamant qu'il n'a pas de souveraineté sur le territoire. Pour Gilles Devers, le Maroc a procédé à deux abandons essentiels dans un acte international, d'une part en admettant un accord d'extension à un autre territoire que le sien ce qui valide la non-souveraineté, et d'autre part, en se limitant à la zone occupée, car l'extension acceptée ne joue pas sur la zone libérée par le Front Polisario. Ce sont des faits, qui résultent d'actes officiels. De ce fait, le Front Polisario compte aller vers le développement systématique de toutes les procédures en légalité en allant aussi loin que possible, a fait savoir l'avocat, insistant sur le fait que le dommage causé aux Sahraouis doit être compensé.

Le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation

La quatrième commission de l'ONU, chargée de la décolonisation, à New York, a réitéré que le conflit du Sahara occidental est «une question de décolonisation inachevée», réaffirmant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination. «C'est dire donc qu'aucun doute ne pèse sur la nature de ce conflit qui reste une question de décolonisation inachevée», a indiqué le représentant de l'Algérie, avant d'ajouter que «l'ONU tout comme l'Union Africaine, considèrent que la seule solution, juste et durable à ce conflit est celle qui permettrait au peuple du Sahara occidental d'exercer librement son droit à l'autodétermination conformément à la résolution 1514 (XV)». Il a d'ailleurs rappelé que «les initiés de ce dossier se rappelleront que l'Assemblée Générale avait, dès 1966, reconnu le

droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et affirmé depuis, son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance conformément à la résolution 1514 (XV)». L'ambassadeur a relevé que l'examen de cette question s'inscrivait clairement dans le cadre des attributions de la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation tel que souligné par le SG de l'ONU dans son dernier rapport sur le Sahara occidental. Soulignant que le peuple sahraoui attend toujours d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination, Mimouni a assuré que les efforts du secrétaire général des Nations unies et du Conseil de sécurité en faveur du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental «bénéficient du soutien de l'Algérie», en rendant hommage à l'ancien envoyé personnel Horst Kohler qui avait réussi à insuffler une nouvelle dynamique au processus politique.

Une réunion de la communauté sahraouie en espagnol

Le ministre des Territoires occupés et des Communautés sahraouies établies à l'étranger, Bachir Moustafa, a présidé à la 3^e réunion des association collective sahraouie en espagnol pour coordonner le travail et évaluer les activités annuelles. Lors de son discours, le membre du secrétariat national du Front Polisario a salué le rôle important joué par les associations sahraouies et leur capacité à mobiliser l'ensemble de la communauté sahraouie en Espagne afin de continuer à faire pression sur les gouvernements et les forces politiques pour qu'ils assument leurs responsabilités dans le respect de la légalité internationale au Sahara Occidental. Le ministre sahraoui a donné l'exemple des récentes manifestations au niveau européen, à Bruxelles et à Paris ainsi que de la manière dont les Sahraouis se sont organisés pour faire entendre leur voix auprès de la communauté internationale. Pour sa part, le directeur de la communauté sahraouie en Europe, Sidi Brahimi Kharrachi, a souligné l'importance de ces réunions pour faire une évaluation objective du travail accompli et de l'échange d'idées pour renforcer les revendications du peuple sahraoui. Il a également souligné que cette réunion est une occasion pour exposer les préoccupations des Sahraouis à l'étranger et la coordination avec les institutions nationales. Pendant deux jours, les présidents d'associations et de groupes ont discuté de leur travail et de leurs activités avant le prochain congrès du Front Polisario.

Ahsene Saaid /Ag.

Syrie

Les combats dans le nord-est de la Syrie continuent d'affecter les civils, estime l'ONU

Si le cessez-le-feu dans le nord-est de la Syrie a permis une réduction globale des hostilités, les combats continuent d'affecter les civils dans certaines parties de la région, ont rapporté, ce lundi, les Nations unies.

«D'après ce que nous avons pu observer, (d'après ce que) nos partenaires ont pu observer, il y a eu moins de violences depuis que le cessez-le-feu a été mis en place», a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. «Cela étant dit, des gens continuent de se déplacer (pour fuir les combats)», a-t-il dit lors d'un point presse quotidien. Les déplacés se dirigent soit vers le lieu de résidence de leurs proches soit vers des campements de fortune, a-t-il indiqué. Près de 180 000 personnes ont désormais été déplacées depuis le lancement de

l'opération militaire de la Turquie dans le nord-est de la Syrie le 9 octobre, dont près de 80 000 enfants, a précisé Dujarric. Sous la pression des Etats-Unis, la Turquie a annoncé jeudi dernier une trêve de cinq jours. Malgré des problèmes de sécurité et d'accès, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont intensifié leur aide humanitaire complétée d'efforts pour apporter des services essentiels tels que soins de santé et eau, a ajouté le porte-parole. Les livraisons de nourriture ont, selon les estimations, touché près de 580 000 personnes dans les gouvernorats de Raqqa et de Hassaké au cours du seul mois d'octobre. Après avoir été frappée par

des bombardements il y a une dizaine de jours, la station hydraulique d'Allouk fournit à nouveau de l'eau à plus de 400 000 personnes à Hassaké. Deux missions ont été menées sur cette station hydraulique afin de procéder aux réparations nécessaires, a-t-il indiqué. Les Nations Unies continuent de réaffirmer la nécessité pour toutes les parties d'assurer la protection des civils et des biens de civils, conformément au droit humanitaire international. Les Nations unies appellent également toutes les parties à assurer un accès sûr, durable et sans entrave à toute personne dans le besoin, a dit Dujarric.

Le Président Assad s'est rendu dans la province d'Idleb

Le président syrien Bachar Al Assad s'est rendu près de la ligne de front avec les terroristes dans la province d'Idleb, dans le nord-ouest de la Syrie, a indiqué, ce mardi, la présidence syrienne. Ce front sépare les groupes terroristes armés des zones contrôlées par l'armée syrienne. Il s'agit de la 1^{re} visite du président syrien depuis le début de la guerre en 2011 dans cette région qui échappe toujours au gouvernement et fait l'objet d'une trêve annoncée par la Russie fin août. Lors de cette visite inédite mardi dans la région d'Idleb, le président syrien a affirmé que la bataille qui s'y déroule contre les groupes terroristes armés était la clé pour mettre fin à la guerre qui déchire le pays. «La bataille d'Idleb est la base pour mettre fin au désordre et au terrorisme dans toutes les régions syriennes», a souligné Assad, selon la présidence. Ces propos ont été tenus alors que la Turquie a lancé le 9 octobre une opération militaire dans le nord-est de la Syrie contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), un groupe qu'elle qualifie de «terroriste» mais qui est soutenu par les pays occidentaux contre l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech).

Des hélicoptères russes sur l'aérodrome militaire d'Al Thawrah dans le nord syrien

Des hélicoptères des forces aérospatiales russes se sont posés sur l'aérodrome militaire d'Al Thawrah, qui abritait précédemment une base de troupes américaines dans le gouvernorat de Raqqa (nord de la Syrie), rapporte ce mardi l'agence de presse russe Spunik. «Des hélicoptères des forces russes ont été déployés sur l'aérodrome d'Al Thawrah (Tabqa), dans le gouvernorat de Raqqa.

La protection du site, utilisé précédemment comme base militaire par les troupes américaines, est assurée par les militaires syriens et des détachements alliés de Damas», ajoute la même source. Mercredi 16 octobre, la coalition dirigée par les Etats-Unis a confirmé avoir retiré ses forces de Raqqa et d'Al Thawrah dans le nord-est de la Syrie, où l'armée gouvernementale syrienne serait entrée conformément à une entente avec les Kurdes après le début de l'opération turque Source de paix. En outre, la base aérienne des Etats-Unis située près de la ville de Tell Tamer, dans le gouvernorat d'Hassaké, a été détruite par les Américains suite au retrait de leurs forces plus tôt dans la semaine, rapporte l'agence de presse syrienne Sana. Les militaires

américains ont détruit la base d'Al Qalib qu'ils avaient quittée en raison de l'opération militaire turque «Source de paix» qu'Ankara a lancée le 9 octobre dans le nord-est de la Syrie. En 2014, en pleine crise en Syrie, les groupes armés avaient placé l'aérodrome sous leur contrôle.

Durant l'été 2017, il a été repris à l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech) par les unités des Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition de combattants arabes et kurdes. Pendant plus de deux ans, la ville de Tabqa et le reste du gouvernorat ont été contrôlés par les FDS et une base militaire américaine a été installée sur l'aérodrome. Selon un officier syrien, «les groupes armés ont détruit la piste d'atterrissage et les Américains n'ont rien restauré. A l'heure actuelle, les militaires syriens s'occupent du déblayage des gravats et de l'évacuation des restes de matériels de guerre endommagés».

Le 9 octobre, la Turquie a lancé l'opération «Source de paix» pour éliminer les YPG dans le nord de la Syrie afin d'assurer une «zone de sécurité» à la frontière pour rapatrier les réfugiés syriens.

Prolongation de la trêve en Syrie

Erdogan rejette la proposition de Macron

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a rejeté, ce mardi, une proposition faite par son homologue français Emmanuel Macron auprès de la Russie pour une «prolongation du cessez-le-feu» en Syrie. «Je n'ai pas reçu une telle proposition de Macron. Macron rencontre des terroristes et il a choisi ce moyen pour nous communiquer la proposition des terroristes», a déclaré le président turc. Macron a souligné lors

d'un entretien téléphonique lundi avec son homologue russe Vladimir Poutine «l'importance de la prolongation du cessez-le-feu» qui expire mardi soir dans le nord-est de la Syrie, selon l'Elysée. L'opération turque lancée le 9 octobre dans le nord-est de la Syrie contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG) est suspendue jusqu'à 19h GMT mardi à la faveur d'un accord de trêve négocié

entre Washington et Ankara. Cette trêve vise à permettre aux YPG de se retirer de leurs positions comprises dans un projet de «zone de sécurité» que la Turquie veut mettre en place le long de sa frontière afin de séparer celle-ci des territoires contrôlés par les forces kurdes. Le terme «terroristes» employé par Erdogan désigne les responsables de l'appareil politique des forces kurdes reçus à plusieurs reprises à Paris,

notamment le 9 octobre, le jour du lancement de l'offensive turque. «Ce n'est pas à la France qu'on parle» sur ce dossier, a ajouté Erdogan. Il a par ailleurs confirmé qu'une réunion sur la Syrie avec Macron, la chancelière allemande Angela Merkel et le Premier ministre britannique Boris Johnson pourrait avoir lieu «avant ou après» le sommet de l'Otan prévu les 3 et 4 décembre près de Londres.

Arabie saoudite

Le chef du Pentagone entame une visite dans le royaume Saoudien

Le secrétaire d'Etat à la Défense, Mark Esper, est arrivé, lundi à Riyad, pour une visite qui n'avait pas été annoncée, a indiqué la télévision publique Al Ekhbariyah. La télévision ne donne aucune indication sur le programme de cette visite qui intervient après celle effectuée par le responsable américain en Afghanistan. Washington avait déjà annoncé fin septembre l'envoi de 200 militaires dans le royaume, le premier déploiement du genre depuis le retrait des troupes américaines en 2003. Avec ces précédents déploiements, au total 3000 soldats supplémentaires ont été «prolongés ou autorisés au cours du dernier mois», selon le Pentagone. Outre les militaires, les renforts comprennent notamment des missiles Patriot et un bouclier anti-missile THAAD. Ces derniers mois, les tensions dans la région se sont accrues entre l'Arabie saoudite et les Etats-Unis.

Manifestations au Chili

Le bilan des violences s'élève à 15 morts

Quinze personnes ont été tuées dans les violences qui ont éclaté ces derniers jours lors de manifestations au Chili, selon un nouveau bilan annoncé, ce mardi, par le gouvernement. «Nous avons un total de 15 morts dans le pays, dont 11 dans la région de Santiago, survenus lors d'incendies et de pillages principalement de centres commerciaux», a déclaré à la presse le sous-secrétaire à l'Intérieur Rodrigo Ubilla. Parmi les personnes tuées hors de la capitale, 3 l'ont été par balle, a-t-il ajouté. Les manifestations ont débuté vendredi pour protester contre une hausse -de 800 à 830 pesos (environ 1,04 euro)- du prix des tickets de métro à Santiago, réseau le plus étendu (140 km) d'Amérique du Sud qui transporte quotidiennement environ trois millions de passagers. Des dizaines de supermarchés, de véhicules et de stations-service ont été saccagés ou incendiés. Les bus et les stations de métro ont été particulièrement ciblés. Selon le gouvernement, 78 stations de métro ont subi des dommages, dont certaines ont été totalement détruites. Ces dégâts dans le métro sont évalués à plus de 300 millions \$ et un retour à la normale sur certaines lignes pourrait prendre «des mois», a indiqué le président de la compagnie nationale de transports publics, Louis de Grange.

Manifestations en Irak

157 morts et des commandants militaires limogés

Le bilan de la semaine de contestation anti-gouvernementale qui a secoué Bagdad et le sud de l'Irak début octobre est de 157 morts, quasiment tous des manifestants décédés en grande majorité dans la capitale, selon un rapport officiel rendu public mardi. Alors que «70%» des morts ont été touchés à balles réelles «à la tête et au torse», selon le rapport, les autorités ont annoncé le limogeage de plusieurs commandants militaires dans sept des 18 provinces du pays, touchées par la contestation. Le bilan officiel fait état de 149 civils et de huit membres des forces de sécurité tués du 1^{er} au 6 octobre à Bagdad et dans des provinces du sud. Parmi ces morts, 107 civils et quatre membres des forces de sécurité ont été recensés dans la capitale, où les affrontements se sont d'abord concentrés sur l'emblématique place Tahrir avant de gagner le turbulent bastion chiite de Sadr City, ensanglanté par une nuit de chaos. Le mouvement de contestation dénonçait la corruption et réclamait des emplois, des services fonctionnels puis la chute du gouvernement. Les autorités avaient ordonné la formation d'une «Haute commission d'enquête» pour faire la lumière sur ces événements, alors qu'elles n'avaient jusqu'ici reconnu un «usage excessif» de la force par leurs hommes que lors de quelques

incidents limités. Dans son rapport, la Haute commission fait porter la responsabilité de certaines des morts sur les forces de sécurité, mais évoque également des «tireurs», sans les identifier. Les autorités accusent depuis le début du mouvement des «tireurs non identifiés» postés sur des toits au-dessus des manifestants et des forces de l'ordre. La Haute commission a en outre annoncé le limogeage de commandants de l'armée, de la police, des forces antiterroristes et anti-émeutes, des brigades de lutte contre le crime, du renseignement et de la sûreté nationale, en les nommant un par un. Tous ces commandants sont en poste dans les provinces de Bagdad, et de Diwaniya, Missane, Babylone, Wassit, Najaf et Zi Qar, au sud de la capitale. Leur limogeage doit être confirmé par le Premier ministre Adel Abdel Mahdi. Le Premier ministre reste sous pression de la rue, qui appelle à reprendre les manifestations vendredi, jour du premier anniversaire de prise de fonctions du gouvernement. Pour des défenseurs des droits humains et des Irakiens qui parviennent à s'exprimer sur les réseaux sociaux, «les forces de l'ordre sont responsables de la mort des manifestants: soit elles ont tiré, soit elles n'ont pas su les protéger des tirs de snipers».

Canada

Justin Trudeau obtient un deuxième mandat sans majorité

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau a obtenu un deuxième mandat lundi, mais son parti libéral s'est contenté d'une majorité relative au Parlement, qui l'obligera à compter sur l'appui d'un petit parti pour survivre.

Selon les projections des télévisions quelques heures après la clôture des derniers bureaux de vote lors des législatives, les libéraux devraient obtenir près de 160 des 338 sièges en lice à la Chambre des communes. Dans l'assemblée sortante, ils disposaient d'une confortable majorité absolue de 177 sièges. Alors qu'ils étaient donnés au coude-à-coude avec les libéraux par tous les sondages, les conservateurs du jeune dirigeant Andrew Scheer étaient en tête dans un peu plus de 120 circonscriptions, suivi des indépendantistes du Bloc québécois (32) et du Nouveau Parti Démocratique (NPD, gauche) avec 25 sièges. Trudeau ressort

affaibli de ce scrutin et devra obtenir le soutien d'un petit parti, vraisemblablement le NPD de Jagmeet Singh, pour se maintenir au pouvoir. Sans attendre les résultats définitifs, le président américain Donald Trump a salué dans un tweet la victoire de Trudeau, «magnifique et remportée de haute lutte». Il s'est dit heureux de poursuivre sa collaboration avec Trudeau, avec lequel il a eu des relations parfois compliquées depuis le G7 de 2018 au Canada. Dès mardi, le dirigeant libéral pourrait donc entamer des discussions avec ces plus petits partis en vue d'accords ponctuels. Le premier test du futur gouvernement sera le discours du Trône, au

cours duquel le gouvernement soumet au vote du Parlement son programme législatif. A 47 ans, Justin Trudeau n'a plus les atouts de la jeunesse -Scheer et Singh ont 40 ans- et de la nouveauté qui avaient contribué à le porter au pouvoir, à la surprise générale, en 2015 face au conservateur Stephen Harper.

Le dirigeant libéral termine son mandat affaibli par plusieurs scandales

Tout au long de la campagne, il a défendu son bilan: économie solide, cannabis

légalisé, taxe carbone, accueil de dizaines de milliers de réfugiés syriens, accords de libre-échange signés avec l'Europe ou les Etats-Unis et le Mexique...

En face, Scheer promettait un retour à l'équilibre budgétaire, des baisses d'impôts, avec un objectif simple : «Remettre de l'argent dans la poche des Canadiens». Le conservateur a mené des attaques en règle contre Trudeau. Mais il n'a lui-même pas échappé à son lot de polémiques : hostilité personnelle à l'avortement et soupçons d'avoir commandité une campagne de dénigrement de son rival de la droite conservatrice Maxime Bernier.

Côte d'Ivoire

Vers la mise en place des commissions électorales locales

Le Bureau de la Commission électorale indépendante (CEI) a échangé, lundi, à Abidjan avec les partis politiques membres de la Commission centrale en vue de la désignation par les entités concernées de leurs représentants, selon la presse locale. «Cette rencontre a pour objet principal la désignation par les entités concernées de personnalités devant animer nos démembrements appelés commissions électorales locales (CEL) sur toute l'étendue du territoire», a déclaré le président de la CEI, Ibrahime Coulibaly-Kuibiert. «La désignation des commissaires devant animer les CEL dans les représentations diplomatiques fera l'objet d'une autre rencontre après concertation avec le ministre des Affaires étrangères», a-t-il précisé. «Chaque commission électorale locale comprend sept personnalités dont une proposée par l'autorité préfectorale locale concernée, trois par le parti ou groupement politique au pouvoir et trois par les partis ou groupements politiques de l'opposition», a-t-il précisé. «La mise en marche de la machine électorale est tributaire de la mise en place de nos démembrements locaux, à l'échelon régional, départemental, sous-préfectoral et communal», a indiqué le président de la CEI, appelant à mettre en place «dans les délais les meilleurs, au plus tard le 15 novembre» les Commissions électorales locales.

Afghanistan

15 policiers et 8 terroristes tués dans un accrochage

Au moins 15 policiers et 8 terroristes ont été tués après qu'une douzaine de talibans eurent pris d'assaut un poste de contrôle du district d'Ali Abad, dans la province afghane de Kunduz (nord), selon une source locale. «Lors des derniers combats qui ont éclaté à 13h30 (9h GMT), dans la localité de Harrzbeqi, les terroristes ont pris pour cible un poste de contrôle tenu par le personnel de la police locale afghane. Près de 15 policiers ont été tués et deux autres blessés dans les affrontements qui ont duré des heures», a confié aux médias, Mohammad Yousuf Ayoubi, du conseil provincial. Les forces de police sont arrivées sur les lieux et ont sécurisé la zone après la fin des combats, selon la même source. Les blessés ont été transférés dans un hôpital provincial de Kunduz. Les affrontements entre les forces de sécurité et les talibans se poursuivent dans la plupart de ses 34 provinces depuis début avril, date à laquelle les insurgés ont lancé leur offensive annuelle.

Ahsene Saaid /Ag.

Etats-Unis

Trump exhorte les républicains à le défendre contre les démocrates

Le président américain, Donald Trump, a exhorté les républicains à lui offrir une défense plus dure contre la destitution réclamée par les démocrates, selon des sources médiatiques locales. Lors d'une réunion du Cabinet lundi, Trump a loué l'unité des démocrates tout en reprochant à son propre parti de «ne pas faire front commun». «Les deux choses qu'ils ont : ils sont vicieux et ils collent ensemble», a-t-il déclaré à propos des démocrates. «Ils n'ont pas Mitt Romney parmi eux. Ils n'ont pas de gens comme ça», a-t-il ajouté, notant que les républicains devaient «se montrer plus durs et se battre» pour contrecarrer la volonté des démocrates de mener l'enquête de destitution. «Certains de nos combattants sont excellents, mais ils doivent se montrer plus durs et se battre parce que les démocrates tentent de faire du mal au parti républicain pour les élections qui s'annoncent et où nous nous en sortons très bien», a-t-il encore dit. Les républicains ont largement défendu Trump contre l'enquête de destitution, mais beaucoup l'ont critiqué au cours des deux dernières semaines sur sa décision de retirer les troupes américaines du nord de la Syrie. Les républicains ont également fait part de leur mécontentement face au choix par Trump de son complexe de golf en Floride pour accueillir le Sommet du G7 l'année prochaine, ce qui, selon les démocrates, pourrait enrichir le président. Trump a finalement annulé sa décision samedi. Sur la question de la destitution, certains élus républicains ont refusé de dire s'ils pensaient que Trump avait commis un crime qui mériterait cette procédure.

RD Congo

50 morts dans des attaques de rebelles centrafricains depuis le début de l'année

Une cinquantaine de civils congolais ont été tués depuis janvier dans des attaques à répétition de rebelles centrafricains antibalaka contre plusieurs villages du nord-ouest de la République démocratique du Congo, a indiqué, lundi, le gouverneur de province. «Depuis le début de l'année, des multiples incursions meurtrières des rebelles centrafricains antibalaka ont causé la mort de plus de 50 villageois congolais», a déclaré Izato Nzege, gouverneur de la province du Nord-Ubangi (nord-ouest), cité par l'AFP. «La dernière

attaque du genre s'est déroulée le week-end, bilan: trois civils tués et deux autres blessés», a-t-il précisé. Les combattants antibalaka sont des milices d'autodéfense centrafricaines. Ces antibalaka font des incursions en terre congolaise «à première vue pour des raisons alimentaires puisqu'ils repartent avec des chèvres, des vaches» mais «souvent, ils pourchassent aussi leurs compatriotes» réfugiés en RDC, a indiqué Izato. La RDC accueille 500 000 réfugiés sur son sol dont des Centrafricains, selon le Haut-

commissariat de l'ONU aux réfugiés (HCR). «Nous faisons tout ce qui est possible pour sécuriser aussi des réfugiés centrafricains. Ils sont libres de rester chez nous, après avoir fui des violences chez eux. La RDC est une terre d'accueil», a-t-il ajouté. De part et d'autre de la frontière entre la RDC et la Centrafrique, les populations parlent la même langue (le kingbandi ou le sango). En mai 2018, l'ONU avait accusé les antibalaka d'être responsables de la mort de 76 habitants d'une ville du sud-est de la Centrafrique.

Grande-Bretagne

Le Parlement britannique refuse de voter sur l'accord de Brexit de Boris Johnson

Le Premier ministre britannique Boris Johnson s'est vu refuser lundi un vote du Parlement sur l'accord de Brexit décroché la semaine dernière à Bruxelles. En vertu du principe selon lequel un même texte ne peut être débattu plusieurs fois lors d'une même session parlementaire, le président de la Chambre des communes John Bercow a refusé que les députés votent sur l'accord de sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne. Il faudra donc attendre l'étude des textes d'application, plus complexes, pour savoir si le Parlement britannique donne son feu vert au compromis, compliquant la tâche des Européens qui doivent se prononcer sur un possible nouveau report du divorce. La motion qu'avait présentée le gouvernement «ne sera pas débattue», a expliqué le président de la chambre des Communes John Bercow, jugeant qu'il serait «répétitif» de voter de nouveau sur le sujet. Pour éviter un «no deal» le 31 octobre, Londres a décroché un nouvel accord de divorce avec l'Union européenne la semaine dernière mais n'est pas parvenu à obtenir le soutien du Parlement britannique samedi. Les députés ont adopté, par une majorité de 16

voix, un amendement qui reporte l'approbation du Parlement, le temps que soit adoptée toute la législation nécessaire à la mise en oeuvre de l'accord de Brexit de Boris Johnson. Cet amendement avait pour but d'empêcher une sortie sans accord «accidentelle» si ces textes complexes n'étaient pas votés et promulgués à temps, selon son auteur. Le Premier ministre a par conséquent été contraint de demander un report de la date de sortie, pour l'heure prévue au 31 octobre, une requête en cours d'examen à Bruxelles. Mais le dirigeant conservateur, farouchement opposé à tout nouveau report du Brexit, initialement prévu le 29 mars et déjà repoussé deux fois, a accompagné cette demande d'une lettre expliquant pourquoi il ne veut pas de nouveau délai. Si le gouvernement ne parvient pas à faire ratifier le texte dans les temps, «un court report technique» est possible, a déclaré lundi à Berlin le ministre des Affaires étrangères allemand, Heiko Maas. Paris a de son côté répété qu'un «délai supplémentaire» ne «serait dans l'intérêt de personne». La décision devra être prise à l'unanimité par les dirigeants européens.

ANS

L'Algérie célèbre ce vendredi la Journée nationale des donneurs de sang

L'Algérie célèbre ce vendredi la Journée nationale des donneurs de sang qui coïncide avec le 25 octobre de chaque année en organisant, à travers le territoire national, des manifestations de collecte de sang et des cérémonies honorifiques destinées aux donneurs de sang, a indiqué, ce mardi, un communiqué de l'Agence nationale du sang.

Instituée en 2006, cette Journée nationale qui est placée cette année sous le slogan «Votre solidarité vous honore» a pour but de «rendre un vibrant hommage à tous les donneurs bénévoles pour leur geste noble et salvateur, d'une part, et d'autre part, sensibiliser les concitoyens à effectuer cet acte de solidarité et de générosité humaine», précise la même source. Dans ce cadre, l'Agence nationale du sang, en coordination avec les directions de la Santé et de la Population à travers les structures de transfusion sanguine et en coordination avec la Fédération algérienne de donneurs de sang, les différents partenaires et le mouvement associatif, organise diverses manifestations à travers le territoire national, notamment des journées de sensibilisation et de collecte de sang, des cérémonies honorifiques destinées aux donneurs de sang. Il est aussi prévu de collecter du sang et de sensibiliser les fidèles lors de la prière hebdomadaire de vendredi.

Selon le communiqué de l'Agence, «les campagnes de promotion du don de sang ont permis la fidélisation progressive des différentes institutions, administrations, entreprises publiques et privées, les médias, les universités et le mouvement associatif, précisant qu'au premier semestre 2019, une hausse de 9,4% en matière de transfusion sanguine a été enregistrée, soit une hausse 321 343 poches par rapport à la même période en 2018». En outre, 11 150 poches de sang ont été collectées à l'occasion la Journée nationale des donneurs de sang (25 octobre 2018), 10 946 poches de sang lors de la Journée maghrébine des donneurs de sang (30 mars 2019), 7 642 poches de sang lors de la Journée mondiale du don de sang (14 juin 2019) et 44 182 poches de sang par des collectes mobiles à proximité des mosquées, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Houda H.

Coopération algéro-chinoise

A la recherche des modalités pour harmoniser et réduire les inégalités entre les territoires

La stratégie adoptée actuellement dans le pays repose sur la recherche des modalités permettant de réduire les inégalités entre les territoires et instaurer une harmonie et équilibre entre eux, a affirmé, ce lundi, le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et l'Aménagement du territoire, Abdelhalim Merabti. Présidant l'ouverture des travaux de la première session d'étude externe 2019 intitulée «Renforcement des capacités d'administration des recherches stratégiques», Merabti a estimé que tous les acteurs doivent penser à améliorer l'attractivité des territoires pour généraliser le développement. Estimant à ce propos que l'expérience chinoise intéresse l'Algérie dans sa démarche de réduction des inégalités entre les territoires que sont les villes, leurs alentours et les campagnes, il a relevé que cette première rencontre s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Algérie et la Chine ayant donné lieu à la signature d'un mémorandum d'entente entre le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et l'Académie nationale chinoise de gouvernance pour la formation des cadres du ministère. La nouvelle phase entamée de partenariat (2019-2021) s'articulera autour du renforcement des échanges et de la coopération pour consolider les capacités de gouvernance, de recherche scientifique et de consulting au travers de l'exécution de projets d'intérêt commun, a ajouté Merabti, précisant que les deux parties poursuivront l'organisation d'actions de formation en Algérie et en Chine pour tirer avantage de l'expérience chinoise en matière de fondation d'un centre de recherche développé pour la modernisation des capacités de l'administration nationale. Dans le cadre de ce partenariat, plus de 400 hauts cadres ont bénéficié de sessions d'étude et de visites entre les deux pays, outre le

déplacement de 125 cadres algériens au siège de l'Académie de Pékin et l'encadrement de sessions en Algérie par 60 experts et cadres de l'Académie chinoise. Cette session qui se poursuivra jusqu'au 25 octobre est l'une des 11 sessions similaires tenues dans 11 wilayas du pays au profit de 350 participants, a ajouté Merabti qui a relevé que l'actuelle session profite à 70 cadres centraux et locaux. Le plan de formation retenu pour 2019 avec l'Académie chinoise de management porte sur les thèmes de management des recherches, les services de conseil, l'administration stratégique de la formation, afin d'améliorer l'efficacité des processus d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques nationale et locale, a-t-il ajouté. De son côté, le directeur général du département loi et politiques à l'Académie nationale chinoise de gouvernance a souligné que le but de cette session de formation «est de contribuer à appuyer les établissements de formation à passer du modèle de formation traditionnel à un autre plus évolué pour en faire des établissements de matières grises générateurs d'idées capables de booster l'administration publique à concevoir et exécuter des politiques reposant sur des postulats scientifiques et des idées innovantes.» Le programme de la session comporte huit communications sur notamment «les idées de Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise de la nouvelle ère», «le processus de réforme et d'ouverture en Chine : expériences», «démocratisation de la prise de décision» et «les idées stratégiques et la force du leadership». L'Académie nationale chinoise de gouvernance est une institution indépendante relevant directement du gouvernement central de la République populaire de Chine chargée de la formation des cadres et hauts cadres, des hauts fonctionnaires et des chercheurs travaillant sur les politiques publiques.

N. I.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIPAZA
DAIRA DE GOURAYA
COMMUNE DE GOURAYA
NIF : 096542149587403

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/2019

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gouraya, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de l'opération suivante :

Aménagement et revêtement route M'HABA-RABET (1^{er} Tranche)

L'appel d'offres est ouvert aux entreprises disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle en « TRAVAUX PUBLICS » comme activité principale, catégorie trois (III) et plus et ayant réalisé au moins trois (03) projets similaires appuyés par des attestations de bonne exécution signées par le maître d'ouvrage.

NB : un délai qui dépassent trois (03) mois l'offres de l'entreprise sera éliminé.

Les copies certifiées conformes des pièces accompagnant les soumissions sont les suivantes :

1- Dossier de candidature :

La déclaration de candidature remplie, signée, datée -la déclaration de probité remplie, signée, datée - les statuts pour les sociétés - les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise - le certificat de qualification et de classification de catégorie trois (III) et plus, dans le secteur « TRAVAUX PUBLICS » comme activité principale - les attestations d'affiliation datant de moins de trois (03 mois) accompagnées par des copies des diplômes (la liste du re - la liste des moyens matériels justifiée par des documents officiels, lisibles: cartes grises accompagnées des certificats d'assurances en cours de validation, contrat de location notarié, facture d'achat établie par un fournisseur agréé - les bilans financiers des trois dernières années dument visés par les services des impôts.

2- Offre technique :

Une déclaration à souscrire remplie, signée, datée - planning des travaux - le cahier des charges signé, paraphé et portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté », le mémoire technique justificatif.

3- Offre financière :

Lettre de soumission remplie, signée, datée - le bordereau des prix unitaires remplie, signée, daté - le devis quantitatif et estimatif remplie, signée, daté - la décomposition du prix global et forfaitaire DPGF remplie, signée, datée.

Les cahiers des charges sont retirés auprès du bureau des marchés publics de la Commune de Gouraya contre paiement de deux mille « 2000,00 » dinars représentant les frais de reproduction.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N° 05/2019 - l'objet de l'appel d'offres ».

Ces offres doivent parvenir à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Gouraya à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportant que la mention suivante :

A Mr le Président de l'APC de Gouraya
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05 / 2019
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
PROJET : Aménagement et revêtement route M'HABA-RABET (1^{er} Tranche)

Et déposées au niveau du Bureau des marchés publics de l'APC de Gouraya - Rue Principale - Gouraya - Tipaza. La durée de préparation des offres est arrêtée à 15 jours à compter de la première date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au B.O.M.O.P.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis techniques et financiers qui se tiendra le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 h 00 au siège de l'APC DE GOURAYA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h 00 ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée quatre vingt dix jours (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

NB : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles et en cours de validité.

L'Echo d'Algérie : 23/10/2019

Anep : 1916 022 552

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BISKRA
DAIRA DE SIDI KHALED
COMMUNE DE BESBES
NIF : 098407075074224

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 aliéna 2 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le président de l'assemblée populaire Communale de la commune de Besbes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant Participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimale apparu aux quotidiens : El Masar Al Arbi, L'Echo d'Algérie et au BOMOP le 08/04/2019.

Sur la base de la mission du gardien du district administratif Ouled Djellal N° 51 / م.أ.ج. / 2019 du 07/10/2019 concernant le compte rendu d'une réunion consacrée à l'étude de la faisabilité de certaines des opérations proposées dans le secteur de l'irrigation. Conformément à la réglementation d'évaluation des offres techniques et financières à donné les résultats suivants :

Intitulé du projet	L'entreprise	Montant de l'offre	Délais d'exécution	Observation
تجديد المجمع الرئيسي للتطهير لمقر البلدية و حي النور	ANNULATION D'ATTRIBUTION			Il manque la faisabilité requise et n'a aucun impact direct sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Les soumissionnaires ont le droit au recours dans un délai de 10 jours à compter de la première apparition du présent avis dans la presse nationale ou au BOMOP conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Echo d'Algérie : 23/10/2019

Anep : 1916 022 509

Mots fléchés

	7				3		4	2
2	4		6				8	1
		3		2		6		
	6							
		8		6		9	3	
3							7	
		2		9		7		
7				4	2			9
6	8						5	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
						B				G		

14	15	16	17	18	19
V	M	F		H	D

Ramené dans son pays

1	2	3	2	4	1	5	6		4	2	7	2	8	
6	9	2	10		6	10	10	6	2	11	12	10	6	
	5	10	2	8	8	6	10	4	13	6	6		14	
1	6	4	1	12	13	14	6	1		10	13	6	6	
2	10	6		4	1	5	15	6	1		16	13	10	
	6		17	4	18	6	4	5	17	15	6		1	10
8	1			2	13		2	17		2	17	3	9	6
18		17	8	1	13	7		12		8	5		17	
2	3	5	12	10		9	2	1	19	2	10	4		
10	5			4	6	4	6	17	19	6	9	12	13	3
6	12	7	17		6		17	13	8	6	4	4	6	
2	10	2		2	9	2	5	1	6	17		6	13	
1		1	2	5	9		17	6	9		10	13	9	
19	2	4		9	6	19		17	6	3	2	1	6	

Une chanson de Pierre Bachelet

3	2	1	4	5
2	14	12	5	1

2	14	2	10	4		19	
4	12	13	4		19	5	4

Pêle-mêle

Cette pièce de charpente sert d'étau

--	--	--	--	--	--	--

ABAISSER	DEVOUE	METRAGE
ADMISE	DIESE	PAYER
ALLUMEE	ENTOURAGE	REBATIE
APPLAUDI	ETAGEE	REDIT
BLAGUE	FIEFFEE	REJOUIR
CABOTAGE	FIGUE	SINGLE
CONCEVOIR	GRAFFITI	TOISEE
DEPLIEE	JESUITE	VERDOYER
DESIRANT	LOYALISME	VIRAGO

E	U	G	A	L	B	V	I	P	A	Y	E	R	P	F
J	V	E	S	E	I	D	A	T	I	D	E	R	E	I
E	E	O	R	R	N	B	E	L	I	B	M	G	D	E
S	R	G	A	E	A	T	O	P	A	F	A	I	E	F
U	D	G	A	I	J	Y	O	T	L	T	F	M	S	F
I	O	E	S	R	A	O	I	U	O	I	U	A	I	E
T	Y	S	V	L	T	E	U	B	R	L	E	G	R	E
E	E	S	I	O	T	E	A	I	L	A	U	E	A	G
R	R	S	I	N	U	C	M	A	R	E	G	T	N	A
A	M	R	I	O	V	E	C	N	O	C	L	E	T	T
E	A	P	P	L	A	U	D	I	S	I	N	G	L	E

1	2	3	4	5	6	7	8	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Répandre, propager des bruits,
des nouvelles

Se pavane	→	Agence	→	Conve- nable	→	Enlever les pointes	→	Avion rapide	→	Faire le vide	→
Absolu- ment !		Échelle à foin		Chargée				Produit de ruche		Indigente	5
4		↓		↓				↓		↓	
Arres- tation massive	→					Rapportée	→				
Grande voie	9					Possèdes, détiens					
↓						↓			Chrome	→	
		7							Déconcer- tée		
Mécon- tent	→				Vend au rabais	→			↓		Berceau de marin
Légume à côtes											↓
↓						Passé en revue		Maladie de la vache folle	→		
Rendre plus net	Fléchis- sment d'activité		Accès d'ardeur		Divine beauté	→ ↓					
	↓		↓		Savourez sa sucette	↓					
↓			↓		↓			Élément vital	→		6
Confusion	→							Bague			
Oui du Sud							Le cinéma est un	→			Île avec pont
↓		Dépôt de cheminée		Immo- biliser	→						↓
				Bréhat, peut-être						1	
Axe de véhicule	→	↓		↓			Fait une boucle	→			
Fréquent											
↓					Ils servent à attacher	→					Étable à cochons
					Chemin de fer	3					↓
Suppo- sition	→		Période de géologie	→	↓		Bourricots	→			
Domaine féodal			Imbu de lui-même				À moi				
↓			↓	Évoque le nickel		Chang- ement de voix	→ ↓			Période de vie	
						À moitié					
Non employé	2	Présente une émission	→	↓		↓		Élément des poissons	→	↓	
↓									Donc à élever	→	8

Solutions

Mots codés

KAPATRIK ■ TABAC
 ELAN ■ BACON ■ BAGONE
 INAC ■ CROU ■ VER ■ NUE ■ V
 RT ■ ROU ■ VER ■ NUE ■ E
 AN ■ TRI ■ MER ■ FUN
 ST ■ TH ■ TIS ■ ME ■ RN
 CR ■ AU ■ VAS ■ PLE
 HS ■ SC ■ RU ■ C ■ I ■ S
 AP ■ IO ■ N ■ LAR ■ DAN ■ T ■
 NI ■ TR ■ TS ■ SD ■ LOU ■ P
 CO ■ BS ■ ER ■ SU ■ CR ■ T ■ E
 AN ■ VA ■ LA ■ IR ■ ES ■ EU
 DR ■ EA ■ IL ■ SR ■ L ■ NU ■ L
 DAT ■ L ■ RD ■ S ■ R ■ PA ■ RE

Mots fléchés

[illegible]

Sudoku

786	953	214
924	761	853
513	482	679
298	635	147
675	148	392
431	279	568
169	824	735
857	396	421
342	517	986



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**



21h05 : Good doctor

Shaun fait preuve d'une franchise un peu brutale avec la mère d'un nourrisson gravement malade. Le docteur Jackson Han lui en fait le reproche...



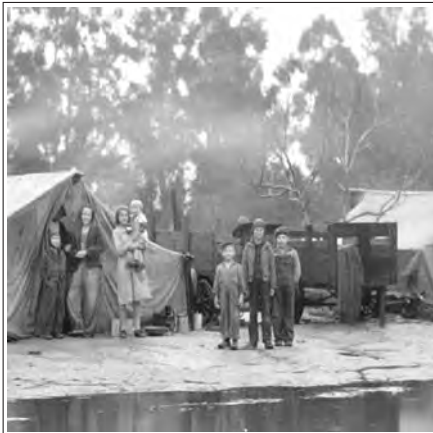
21h05 : Le meilleur pâtissier

A l'honneur le pays des mille et une nuits avec un premier défi imposé par Cyril Lignac. Les candidats vont devoir livrer leur version du baba en réinventant le goût et le visuel...



22h35 : Le roman de la colère

Brûlot politique et écologique dénonçant la misère sur fond de Grande Dépression, «Les Raisins de la colère», roman culte de John Steinbeck, fit scandale à sa parution en 1939...



21h00 : The Warriors Gate

Un adolescent occidental, féru de jeux vidéo, se retrouve propulsé dans la Chine médiévale, chargé d'accomplir une importante et dangereuse mission...



20h45 : Top Cops

Deux flics aux méthodes douteuses, mis à pied après une course-poursuite, reprennent du service pour contrer un gangster qui a dérobé une carte de base-ball...



21h15 : 90' Enquêtes

Tout commence à Autun par une plainte à l'accueil de la brigade ou un simple coup de téléphone, avec souvent à la clé des affaires plus incroyables ou inattendues les unes que les autres...



21h00 : A Good Man

Un ancien membre des forces spéciales, aujourd'hui homme à tout faire, prend la défense d'une famille de locataires, victime d'un gangster russe...



20h55 : Le génie romain - les arènes françaises

Sur les 230 arènes de l'empire romain, plus d'une cinquantaine ont été érigées en France. Ces édifices, construits il y a près de 2000 ans, sont d'une incroyable modernité...



21h05 : Storage Wars

Les acheteurs se rendent à Long Beach, en Californie, une ville ouvrière où Jarrod, Brandi, Dave et Barry espèrent faire de bonnes trouvailles...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Mondiaux d'athlétisme 2019

Le chef de l'Etat décore Makhloufi de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de «Ahid»

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a décoré, lundi au siège de la présidence de la République, le champion algérien Taoufik Makhloufi de la médaille de l'ordre du mérite national au rang de «Ahid» pour ses efforts et ses performances lors des différentes joutes sportives continentales et internationales.

«C

ette médaille décernée à Taoufik Makhloufi se veut un hommage pour l'ensemble de sa carrière sportive, riche en performances réalisées dans les spécialités du 800 m et du 1500m, mais aussi pour le record national qu'il a battu et les nombreuses médailles qu'il a décrochées dans le cadre de sa participation à différentes joutes et compétitions olympiques aux niveau

africain et mondial, la dernière en date étant la médaille d'argent du 1500 m remportée aux Mondiaux d'athlétisme de Doha (Qatar)». «A cette occasion, le chef de l'Etat n'a pas manqué de saluer le nationalisme et le sens du sacrifice dont a toujours fait montre le champion algérien Taoufik Makhloufi, et qui lui ont valu reconnaissance et respect aux niveaux national et international».



Duathlon

Oran abrite vendredi la 1^{re} compétition en Algérie

Une compétition de duathlon sera organisée, ce vendredi à Oran et ce, pour la 1^{re} fois en Algérie, a-t-on appris hier des organisateurs. Cette discipline qui consiste à enchaîner dans l'ordre trois activités sportives : la course à pied, suivie d'une épreuve de cyclisme puis d'une dernière manche de course à pied, devrait drainer une forte participation des athlètes avides de s'illustrer dans ce genre de sport peu connu dans le pays, selon le président du Club Octopus, Foued Ghazoui, organisateur de l'évènement. Il a ajouté que cette compétition accueillera amateurs et professionnels, «chacun à son rythme, le tout pour le grand

plaisir des spectateurs». Au programme de cette manifestation sportive, deux distances, l'une dédiée aux adultes et l'autre pour les enfants. Concernant la 1^{re} catégorie, elle consiste à parcourir 5 km de course à pied pour commencer, puis 20 km de vélo, et pour finir 2,5 km de course à pied. S'agissant de la 2^e, les enfants auront à parcourir 1 km de course à pied, avant d'enchaîner par 4 km de vélo et enfin 500 m de course à pied. Dans le duathlon, un sport universel connu comme étant une discipline de spectacle, la course à pied est la première et dernière étape de ce sport. Le cyclisme, plus communément

le vélo, se place entre les deux transitions de la course à pied, cette étape étant généralement décisive puisqu'elle représente quasiment 73% du parcours, toutes disciplines confondues. Le club Octopus Oran est un club sportif créé en 2017. Il compte plusieurs sections sportives : la natation, le triathlon, l'aviron, la nage avec palmes, l'apnée, la plongée sous marine et bien d'autres sports. Plusieurs médailles ont été collectées par ce club, notamment en apnée, aviron et triathlon, a rappelé son président.

B. C.

Ligue africaine de basket-ball

Le GS Pétroliers vise une place dans l'«Elite 16»

Le club algérien du GS Pétroliers prendra part au 1^{er} tour préliminaire de la toute nouvelle Ligue africaine de basket-ball (BAL), prévu du 25 au 27 octobre à Bamako (Mali), avec l'objectif d'arracher une des deux places qualificatives à l'«Elite 16», a assuré son entraîneur Sofiane Boulahya. «Pour cette 1^{re} édition de la BAL, nous nous sommes fixé l'objectif d'atteindre l'Elite 16. Je pense que nous avons les qualités requises et assez d'expérience pour réussir notre pari, malgré la difficulté de la tâche et le manque de compétition dont nous souffrons avant le début du tournoi de Bamako», a déclaré Boulahya. La prestigieuse National basket-ball association (NBA) et la Fédération internationale de basket (FIBA) avaient annoncé en février dernier la création de ce championnat professionnel en Afrique dans ce qui constitue la première participation de la NBA à une compétition en dehors d'Amérique du Nord. Pour le premier tour préliminaire de la BAL, le GSP a été versé dans le groupe A aux côtés d'Al Nasr (Libye), de l'AS Police (Mali) et de l'AC SLAC (Guinée). Ce tour préliminaire regroupe 32 équipes réparties en 6 groupes (A, B, C, D, E, F). Les deux premiers de chaque poule, auxquels s'ajouteront quatre clubs invités, se qualifieront au 2^e tour qui regroupera 16 équipes (Elite 16). Boulahya, à la tête du GS Pétroliers depuis deux saisons, a estimé que son équipe, qui en est à sa 4^e participation à une compétition continentale avec pratiquement le même groupe depuis 2014, «bénéficie désormais d'une certaine notoriété». «Nous allons aborder la compétition match par match avec l'objectif d'arracher une des 2 places qualificatives à l'Elite 16.

Nos joueurs ont le talent pour rivaliser avec les équipes du groupe A, même si celles-ci se sont renforcées avec des joueurs américains en prévision de ce tournoi», a-t-il fait savoir. Concernant la préparation de son équipe, le coach des «Pétroliers» a déploré le «manque de moyens» pour effectuer une préparation spécifique et le manque de compétition qui risque de jouer un mauvais tour à ses joueurs. «Nous avons débuté la préparation au mois d'août, nous sommes prêts physiquement, mais le manque de rencontres officielles et de rythme de compétition risque de nous désavantager par rapport aux autres équipes participantes», a-t-il expliqué. Le GS Pétroliers, qui a pratiquement gardé le même effectif que la saison dernière, s'est renforcé durant l'intersaison par deux joueurs du secteur intérieur, à savoir le Tchadien Michael Kobe et le Malien Mamadou Kanté. Le représentant algérien ralliera Bamako mercredi afin d'assister à la réunion technique prévue le lendemain. Les rencontres du groupe A du 1^{er} tour préliminaire de la BAL ont été programmées les 25, 26 et 27 octobre. Pour la suite de la compétition, les six meilleures équipes de l'«Elite 16» se joindront aux champions d'Angola, d'Egypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de Tunisie pour former le tableau final (2 conférences de 6 équipes) de la 1^{re} édition de la BAL en 2020. Pendant la saison régulière, qui débutera en mars, les 12 équipes joueront chacune 5 matches. Les 3 meilleures équipes de chaque conférence seront qualifiées pour un «Super 6» dont les quatre premiers se rencontreront ensuite à la fin du printemps à Kigali (Rwanda) lors d'un Final Four (demi-finales à élimination directe et finale).

Jeux mondiaux militaires de lutte libre

Mohammed Fardj 8^e

Le lutteur algérien Mohammed Fardj s'est contenté, mardi, de la 8^e place au classement finale du concours de lutte libre (97 kg) des Jeux mondiaux militaires de Wuhan (Chine), après avoir perdu aux repêchages face à l'Ukrainien Vlasov Andriy. Pourtant, Fardj a bien débuté la compétition en battant l'Américain Lucas Sheridan (5-1) en 8^{es} de finale, après avoir été tiré à blanc (exempté) au 1^{er} tour. Le lutteur algérien a affronté par la suite le futur médaillé d'or, l'Iranien Mohammad Hossein, qui s'est facilement imposé 12-0, avant de perdre encore aux repêchages. Lundi, l'Algérien Abdelhak Kherbache (57 kg) avait pris la 9^e place en lutte libre après avoir perdu son seul combat face à l'Américain Nowry Max en quarts de finale. Lors de la journée de mercredi, l'Algérien Abdenour Laouni (60 kg) fera son entrée en lice en lutte gréco-romaine, suivi le lendemain par ses compatriotes Adem Boudjemline (97 kg), Akrem Boudjemline (77 kg) et Hamza Haloui (130 kg).

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TISSEMSILT
DAIRA DE TISSEMSILT
COMMUNE D'OULED BESSEM
NIF : 38120370090

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

N° 01/2019 DU 16/10/2019

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreinte N° 01/2019 du 12/09/2019 publiée au journal «L'Echo d'Algérie» en date du 14/09/2019 et les journaux «البلاد» en arabe du 15/09/2019 et relatif à :

- OUVERTURE ET REVETEMENT DE LA PISTE DOUAR GROUN (BANOU – ACHAR – BADHA – RAIH – CHATOUI – MEBCHICHE ET BELAZ) SUR 7700 ML (2^{ème} Tranche sur 06 km)
- suivant p.v N° 88/2019 DU 29/29/2019 d'ouverture des plis.
- suivant p.v N° 62/2019 DU 03/10/2019 d'ouverture et l'analyse de l'évaluation des offres techniques
- suivant p.v N° 64/2019 DU 08/10/2019 d'ouverture et l'analyse de l'évaluation des offres financières
- qu'à l'issue du jugement des offres le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes :

Désignation des projets	Désignation de l'entreprise	Montant de l'offre propose en TTC	Délais de réalisation	Offres Technique	Code fiscal de l'entreprise	Critère de choix
OUVERTURE ET REVETEMENT DE LA PISTE DOUAR GROUN (BANOU – ACHAR – BADHA – RAIH – CHATOUI – MEBCHICHE ET BELAZ) SUR 7700 ML (2 ^{ème} Tranche sur 06 km)	EURL Souiket Mohamed Lot 25 Bâtiment « h » A Doite 1 ^{ere} Etage Route D'alger -tiaret	37.570.680,00 DA	05 MOIS	64 notes	001414042338493	Moins disant

Les soumissionnaires non retenus et intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière peuvent se rapprocher du service des marchés de la commune Ouled Bessem au plus tard 03 jours à compter de la 1^{ère} parution du présent avis, pour communiquer ces résultats par écrit.

Les soumissionnaires contestant cette attribution provisoire peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics de la commune Ouled Bessem dans un délai de 10 jours à compter de la 1^{ère} publication du présent avis dans la presse ou au BOMOP.

Programmation du championnat Et vogue la galère !

Le report à une date ultérieure du match de la Supercoupe entre l'USMA et le CRB, prévu initialement pour le 2 novembre prochain au stade du 5-Juillet, témoigne de la difficulté à laquelle est confrontée la Ligue pour établir un calendrier cohérent.

On continue au niveau de la programmation à naviguer à vue et à subir les impondérables parfois indépendants de la volonté de ses dirigeants. C'est un film que l'on a déjà vu et revu et qui revient inlassablement pour nous rappeler les affres d'une gestion chaotique à l'emporte-pièce. Une sorte de malédiction à laquelle est condamné notre championnat depuis des lustres. On a beau changer les décideurs, on retombe dans les mêmes erreurs, car le bricolage érigé en système a la peau dure. Cette semaine au niveau de la LNF, on s'est réuni solennellement pour programmer les dates... des deux prochaines journées. On ne pouvait pas se projeter au-delà, car cela relève de la prouesse. Et dire que la FAF a décidé d'élever le nombre des pensionnaires de la Ligue 1 à 18 dès la saison prochaine, au lieu des 16 actuellement. On est en plein délire. On a toutes les peines du monde à boucler un championnat avec 16 clubs comment va-t-on faire alors avec 18 ? L'on se demande s'il y a un pilote dans l'avion. C'est franchement une fuite en avant et l'on se dirige droit dans le mur. Cette manière anarchique d'administrer les affaires du football où l'improvisation le dispute à

l'incompétence, nous interpelle en tant qu'observateurs sur cette situation endémique qui freine la progression de la discipline intra muros. Il ne faut pas s'étonner dès lors si la sélection des locaux se fasse sortir sans gloire des éliminatoires du CHAN. Pour revenir à la rencontre de la Supercoupe reportée sine die, il faut savoir que les dirigeants de la LNF savaient pertinemment et à l'avance qu'à cette date était programmé sur le même stade, le match de la Coupe de la CAF du PAC. Cela témoigne encore une fois de la légèreté et du laisser-aller avec lesquels est gérée la compétition. Ce n'est pas nouveau. C'est là où le bât blesse. Des rumeurs persistantes parlent d'une programmation qui se fait en dehors de la LNF. Elle serait confiée à une personne ne faisant pas partie de l'organigramme de la Ligue. Ce qui serait encore plus grave. Au moment, où les dates de toutes les journées des championnats qui se respectent sont fixées bien avant le début de la compétition, chez nous on continue à jongler avec elles. C'est devenu même un sport national. On place une journée par-ci, une autre par-là, sans tenir compte des préalables de la haute



performance. Ce qui explique quelque part la faiblesse du niveau proposé par les équipes de l'élite. Il faut savoir en effet que certaines équipes peuvent rester sans compétition pendant plus de 20 jours pour ensuite enchaîner les rencontres à un rythme infernal pour

rattraper son retard. Les causes de cette gabegie sont multiples et nombreuses. Elles reviennent chaque année sans que nos dirigeants ne trouvent la parade. Car personne ne veut vraiment prendre ses responsabilités pour secouer le cocotier.

Ali Nezlioui

USMBA

La Mekerra, pour une première à domicile

La formation de l'USM Bel-Abbès est décidée à décrocher sa première victoire à domicile contre le CRB, cet après-midi au stade du 24-Février. Le début de saison a été difficile pour diverses raisons (techniques, administratives, financières...) qui ont pénalisé El Khadra. L'arrivée d'Abdelkader Yaiche à la tête de la barre technique a donné un souffle nouveau au groupe, comme l'atteste son dernier succès à l'extérieur face à l'ASO Chlef. L'USMBA reste sur deux victoires consécutives à l'extérieur. Les supporters attendent avec impatience une victoire à domicile synonyme de déclic. Le staff technique s'est trouvé confronté à gérer une longue trêve qui a quelque peu cassé l'élan de l'équipe. Le groupe est resté presque inactif depuis le 5 octobre passé, soit 3 semaines au cours desquelles l'équipe n'a pu disputer qu'un seul match amical contre un club de division inférieure. Un sérieux handicap pour la barre technique, qui continue à assurer quand bien même dans la sérénité les entraînements. Le coach Abdelkader Yaiche et son staff se sont efforcés à maintenir la concentration du groupe qui, depuis le début du championnat, n'a pas joué au grand complet. Tantôt ce furent les licences des joueurs non acquises à temps pour retard de paiement des dus à la CRL, ce qui a fait perdre à l'USMBA deux rencontres consécutives, tantôt ce furent des absences, d'autres fois à cause des blessures. Face au CRB, aujourd'hui, ce seront des retrouvailles d'anciens joueurs du club, en l'occurrence Khali, Tabti et Belahouel (ce dernier est, dit-on, blessé) avec leur ancien club, y compris leur ancien coach Abdelkader Amrani. Les rendez-vous USMBA-CRB ont toujours été des affiches depuis les années 60-70. Une ferveur particulière règne à Sidi Bel Abbès à l'occasion de la venue du CRB. Tout le monde ne jure que par la victoire, la première à domicile depuis l'entame de l'exercice 2019-2020.



La Ligue 1 de football reprend ses droits aujourd'hui avec le déroulement de la 8^e journée, marquée par le duel à distance entre les coleaders, le CR Belouizdad et le MC Alger. Seules équipes invaincues jusque-là depuis le début de l'exercice, le CRB et le MCA (14 pts) tenteront de préserver leur forme optimale et du coup rester en tête. Le Chabab se déplacera à l'Ouest du pays pour défier l'USM Bel-Abbès (11^e, 7 pts), dont la victoire est impérative pour sortir de la zone de turbulences. Le MCA aura, lui, rendez-vous avec le derby algérois face au NA Hussein Dey (11^e, 7 pts), dans un match qui s'annonce

équilibré et ouvert à tous les pronostics. Le MC Oran (3^e, 10 pts), qui reste sur un carton à domicile face à l'USM Alger (4-0), aura à codeur de récidiver devant son public, à l'occasion de la réception de la lanterne rouge, le Paradou AC (4 pts). Les deux autres équipes classées conjointement à la 3^e place, la JS Saoura et la JS Kabylie, auront des missions diverses. Si la JSS partira largement favorite à Béchar face au NC Magra (8^e, 8 pts), ce n'est pas le cas de la JSK qui sera certainement mise à rude épreuve en déplacement par le CS Constantine (8^e, 8 pts). Le CA Bordj Bou-Arréridj (6^e, 9 pts),

surpris à domicile lors de la précédente journée par la JS Saoura (1-2), se rendra à Alger pour affronter le champion sortant l'USMA (15^e, 4 pts), confronté à une crise sans précédent qui a culminé avec le forfait dans le derby de la capitale face au MCA. Les «Rouge et Noir», sanctionnés

d'une défalcation de 3 points, seront contraints de sortir la tête de l'eau et renouer avec la gagne, de quoi leur permettre de quitter la zone de relégation. L'ES Sétif (11^e, 7 pts), toujours sans entraîneur depuis la démission de Kheïreddine Madoui, n'aura plus droit à l'erreur lors de la réception de l'ASO Chlef (15^e, 4 pts). Les Chélifiens, qui ont signé leur 1^e victoire de la saison en dominant la JSK (1-0) il y a 10 jours, tenteront de confirmer leur réveil du côté des Hauts-Plateaux, même si la mission des joueurs de Samir Zaoui s'avère difficile. Enfin, l'US Biskra (6^e, 9 pts) sera en appel à Aïn-M'lila pour affronter l'ASAM (8^e, 8 pts) avec l'objectif de rejoindre le podium et confirmer donc son dernier succès décroché à domicile face au CSC (2-1).

Bessa N.

Programme de la journée

- Aïn M'lila : AS Aïn M'lila-US Biskra (15h)
- Alger (5-Juillet) : MC Alger-NA Hussein Dey (17h)
- Alger (Omar-Hamadi) : USM Alger-CAB Bou-Arréridj (17h)
- Oran (Zabana) : MC Oran-Paradou AC (18h00)
- Sétif : ES Sétif-ASO Chlef (18h)
- Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès-CR Belouizdad (18h)
- Constantine : CS Constantine-JS Kabylie (18h45)
- Béchar : JS Saoura-NC Magra (19h)

Ligue 2 - ASM Oran

L'entraîneur Salem Laoufi renonce à sa démission

L'entraîneur de l'ASM Oran, Salem Laoufi, qui a annoncé sa démission samedi passé, est revenu à de meilleurs sentiments et a repris le travail mardi, a appris auprès de ce club de Ligue 2 algérienne de football. Le retour du coach oranais fait suite à l'entrevue qu'il a eue la veille avec le président du club sportif amateur (CSA), Merouane Beghor, qui a réussi à le convaincre à renoncer à sa démission, précise-t-on de même source.

Salem Laoufi avait annoncé son départ à l'issue du match nul à domicile face à l'USM Annaba (1-1) samedi passé, critiquant acerbement «le comportement hostile» des supporters à son encontre et ses joueurs. Après neuf journées de compétition, l'ASMO, qui rendra visite au MO Béjaïa samedi prochain, occupe la 8^e place avec 13 points, sachant que les quatre premiers accéderont en Ligue 1 la saison prochaine.

Après l'humiliation de l'EN A' face au Maroc

La FAF songe à résilier le contrat de Batelli

Depuis l'élimination de la sélection nationale des joueurs locaux, samedi dernier au Maroc, que de bruit court au sujet de l'avenir du directeur des équipes nationales, le Français, Ludovic Batelli, qui a été chargé justement de mener les Verts à la prochaine édition du championnat d'Afrique des joueurs locaux programmé au Cameroun en 2020.

Cependant, ce technicien, qui a déjà échoué il y a quelques semaines à qualifier la sélection des moins de 23 ans à la Coupe d'Afrique des nations de cette catégorie, est passé encore une fois à côté de la plaque. D'ailleurs, la plupart des doigts accusateurs se sont orientés vers lui au point où la Fédération algérienne de football l'on commence sérieusement à songer à résilier son contrat. Recruté pour le poste de directeur des équipes nationales, il faut dire que le bilan du technicien français est tout simplement négatif. Même s'il ne faut pas remettre en cause ses capacités, Batelli, qui a remporté l'Euro U19, en Allemagne, avec l'équipe de France, n'a pas réussi son challenge en Algérie. En 40 jours seulement, il a essuyé deux éliminations amères. Il est clair que sa collaboration avec la FAF s'inscrit en pointillés. En effet, le remplaçant de Boualem Charef à la tête de la direction des équipes nationales devrait rencontrer le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, pour faire une évaluation du travail

accompli jusque-là. Engagé en février 2019, Batelli a un bilan très décevant en 9 mois d'exercice. Aucune équipe des jeunes n'a réussi à se qualifier à un tournoi majeur de sa catégorie, même s'il n'était pas présent à l'élimination des U17. Batelli avait dirigé quatre rencontres, deux avec les U23 et deux avec les A', il y a eu deux nuls et deux défaites. Il est quasiment certain que son sort est scellé après avoir échoué dans sa mission. Il a échoué dans sa mission même si la gestion de cette équipe nationale des joueurs locaux n'a pas été à la hauteur. En plus, plusieurs joueurs avaient quitté le championnat national, à l'image de Naïdji, Loucif, Boudaoui... qui auraient pu être d'une grande utilité. Cependant, la question qui mérite d'être posée est la suivante : cet entraîneur, qui toucherait 50.000€/mois, acceptera-t-il à résilier son contrat à l'amiable ? On doute fort d'ailleurs que ça serait le cas, et tout indique alors que l'on va assister à une affaire Alcaraz-bis, dont le dossier est toujours au niveau de la FIFA.



CRB

Sayoud : «L'offre de Pyramids ne se refuse pas»

Le maître à jouer du CR Belouizdad, Amir Sayoud (29 ans) a confirmé les révélations de son directeur général Saïd Allik à propos des contacts du club égyptien de Pyramids. «Je veux bien retourner en Egypte. J'ai déjà joué dans le championnat égyptien, je me retrouve dans ce pays. Je peux même dire que j'ai grandi là-bas. J'ai eu une offre des Egyptiens de Pyramids lors du match aller au Caire, c'était une belle offre à ne pas rater pour le CRB. C'est vrai qu'on n'avait pas beaucoup de temps pour les négociations mais je dirai que c'est un bon challenge pour moi et une bonne transaction pour le CRB si ce transfert se concrétise», souligne Sayoud qui est encore lié avec le Chabab jusqu'en 2021.

USMA

Revoilà Oussama Chita

Oussama Chita, le milieu de terrain de l'USM Alger a repris hier les entraînements avec ses coéquipiers après une longue absence due à une grave blessure contractée par l'international algérien la saison dernière au niveau du genou. Le milieu de terrain de 22 ans va retrouver donc petit à petit sa forme en renouant avec les matchs officiels, surtout que ce dernier n'a plus disputé une rencontre officielle depuis le 5 mars 2019 où il a contracté une grave blessure face au PAC en championnat. Notons que le joueur usmiste était appelé régulièrement par le sélectionneur national Djamel Belmadi. Ce dernier était très séduit par Chita et comptait sur lui pour la Coupe d'Afrique des nations, mais sa blessure lui a été fatale.

Ligue 1 française

Slimani à Monaco, comme un poisson dans l'eau



Pour certains, c'était un joueur fini, d'autres lui ont suggéré d'aller monnayer son talent dans les pays du Golfe, étant donné qu'il n'avait plus les capacités de jouer au plus haut niveau. L'Algérien Islam Slimani n'a pas été du tout ébranlé par les critiques. Mieux, le joueur

de Leicester City a refusé des ponts d'or provenant d'Arabie saoudite, de Chine et du Qatar pour poursuivre l'aventure en Europe. C'est donc à l'AS Monaco que le deuxième meilleur buteur de l'histoire de l'EN est allé se relancer avec des statistiques énormes qui font de lui le joueur le plus prolifique en France. Slimani, buteur et passer décisif lors du match gagné trois buts à deux contre le Stade Rennais, a battu un record qui datait depuis quelques années.

Islam Slimani est devenu le premier joueur en Ligue 1 française à avoir contribué à 12 réalisations de son équipe en 7 premiers matchs d'affilée. Avec 7 passes décisives et 5 buts, l'ancien buteur du Sporting Lisbonne devance l'un des meilleurs joueurs de tous les temps au Brésil, aujourd'hui au PSG, Neymar Jr, qui totalise 11 contributions, soit 6 buts et 5 passes en 7 rencontres disputées. «J'espère que les supporters seront derrière nous toute l'année, parce que nous allons tout faire pour les rendre fiers de nous», disait Slimani en fin de match au micro du site officiel de l'ASMAvec cette nouvelle performance réalisée contre le Stade Rennais, avant-hier, au stade Luis II, Islam Slimani comptabilise aussi une très belle statistique. Ainsi, Islam a devancé plusieurs grands joueurs évoluant en Ligue 1 française dans ce classement des meilleurs passeurs du championnat de France. Avec 7 passes décisives, l'Algérien devance Yohan Court (Stade Brestois 5 passes), Kylian Mbappé (PSG 3 passes) et Hamari Traoré (Rennes 3 passes). Comme le montrent les chiffres, Islam est nettement devant ses concurrents.

OGC Nice

Ounas continue la rééducation

Le champion d'Afrique algérien, Adam Ounas, a entamé, il y a quelques jours, son travail individualisé après sa récente blessure au genou pour revenir à la compétition dans les prochains mois. Le milieu de terrain offensif de l'OGC Nice s'est blessé, en septembre dernier, face à l'AS Monaco en match de championnat. L'ancien des Girondins de Bordeaux est sorti du terrain sur civière, il a ensuite subi une petite intervention chirurgicale, quelques jours plus tard. Concernant la date de son retour avec les Niçois, le coach Vieira a déclaré, au début du mois d'octobre, en conférence de presse : «Il a subi une petite intervention au niveau du genou. Il faut compter un mois et demi / 2mois avant qu'Adam ne puisse revenir».



Ballon d'Or 2019

Riyad Mahrez dans la liste des 30 nommés

Le milieu international algérien de Manchester City (Premier league anglaise de football), Riyad Mahrez, a été retenu dans la liste des 30 joueurs nommés pour le Ballon d'Or France Football 2019, a annoncé, lundi soir, le magazine français sur son site officiel. Le capitaine de l'équipe nationale, championne d'Afrique en titre, est nommé au Ballon d'Or pour la 2^e fois de sa carrière après 2016 (7^e place), où il avait été également désigné meilleur joueur de Premier League alors qu'il portait les couleurs de Leicester City. Mahrez (28 ans), arrivé à Man City en

2018, s'est distingué pour sa 1^{re} saison en débit d'un volume de jeu assez moyen, en inscrivant 12 buts et délivrant 12 passes décisives, toutes compétitions confondues. Le natif de Sarcelles (France) a largement contribué au trophée de la CAN-2019 remportée cet été par l'équipe nationale en Egypte, permettant à l'Algérie de renouer avec le sacre continental après 29 ans de disette. Les vainqueurs seront connus le 2 décembre prochain, au cours d'une cérémonie prévue au Théâtre du Châtelet, à Paris, avec Sandy Héribert et Didier Drogba

en maîtres de cérémonie. Le Ballon d'Or est attribué par un jury international de journalistes spécialisés à raison d'un représentant par pays. Le Ballon d'Or est attribué en fonction de 3 critères principaux : performances individuelles et collectives (palmarès) pendant l'année, classe du joueur (talent et fair-play), et carrière du joueur. L'Argentin Lionel Messi (FC Barcelone) et le Portugais Cristiano Ronaldo (Juventus de Turin) sont favoris pour succéder au meneur de jeu croate du Real Madrid Luka Modric, détenteur du Ballon d'Or 2018.



INFORMER ET PENSER LIBREMENT



Alger	Oran	Constantine	Adrar	Tamanrasset
13°/22°	14°/19°	12°/28°	13°/31°	19°/31°

Horaires des prières

El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
05:29	12:33	15:36	18:06	19:26

35^e marche estudiantine

Détermination à poursuivre la mobilisation pacifique pour le changement

Des marches pacifiques des étudiants ont été organisées, ce mardi, à travers quelques villes du pays au cours desquelles ils ont réitéré leur revendication appelant au «changement du système politique» et le départ des «symboles de l'ancien régime», ont constaté des journalistes.

Alger, des étudiants, rejoints par des citoyens, ont poursuivi pour la 35^e semaine consécutive leur mobilisation exigeante à travers les slogans brandis à l'occasion, le changement du système politique et le départ des «symboles de l'ancien système». Malgré une météo peu clémente, les manifestants ont entamé leur marche depuis la place des Martyrs se dirigeant à travers les principales rues de la capitale vers les places de la Grande Poste et Maurice-Audin, sous le regard des agents du maintien de l'ordre. Se disant déterminés à maintenir leur mouvement jusqu'à la réalisation de leurs revendications, qu'ils jugent «légitimes», les participants, dont certains étaient drapés de l'emblème national, ont insisté à travers des banderoles sur la «préservation de l'unité nationale», alors que d'autres ont réclamé la libération des personnes arrêtées lors des précédentes manifestations. Dans les wilayas du centre du pays, la mobilisation était également au rendez-vous. Des étudiants ont pris part aux marches organisées à Tizi-Ouzou, Bouira et Béjaïa, pour réitérer la demande du changement, du «respect des libertés individuelles et collectives» et la «consécration de l'Etat de droit». Lors de ces marches qui ont drainé quelques centaines d'étudiants et de citoyens à Tizi-Ouzou et Bouira et qui a été importante à Béjaïa, en raison de la participation de représentants de plusieurs syndicats autonomes, les manifestants ont réaffirmé

leur «rejet» de la prochaine élection présidentielle, dans la «conjoncture actuelle». Ils ont également exprimé leur rejet du projet de lois sur les hydrocarbures et de la Loi de finances 2020. A l'Ouest du pays, notamment à Oran, quelques dizaines de personnes entre étudiants, enseignants du supérieur et citoyens se sont rassemblées, au centre de la ville, pour réaffirmer leur détermination à poursuivre pacifiquement, la mobilisation populaire. Les manifestants qui se sont donnés rendez-vous à la place «1er novembre» ont insisté sur le départ de toutes les figures de l'ancien système comme condition avant la tenue de l'élection présidentielle. A Mostaganem, des étudiants ont investi la place de l'Indépendance (centre-ville), pour réitérer leurs revendications notamment celle relative à la poursuite de la lutte contre la corruption.i des marches pacifique pour le changement du système politique.Les étudiants d'Alger, soutenus par de nombreux manifestants, ont marché en force, aujourd'hui, 35^e mardi de la révolution pacifique pour le changement du système politique. La marche s'est ébranlée vers 10h30 depuis la place des Martyrs, lieu habituel du départ, pour atteindre le centre-ville, après avoir traversé Bab Azzoun et la rue Ben Mehidi. Des milliers de manifestants ont d'emblée scandé des slogans hostiles au pouvoir en place qui s'efforce à imposer par la force sa feuille de route. Les manifestants



ont crié, à qui veut entendre : «Pouvoir assassin», «Makache le vote!», «Makache intkhbate m3a el 3issabate (pas d'élection avec les gangs)» ou encore «Walah mana habssine», «Système dégage», «Rana samidine» (Nous sommes inébranlables).

A. S.

Présidentielle

7 postulants ont pris un rendez-vous pour le dépôt de leurs dossiers



Sept postulants au scrutin présidentiel du 12 décembre prochain ont pris des rendez-vous pour le dépôt de leurs dossiers de candidatures au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a annoncé, ce mardi, son chargé de la communication, Ali Draâ. S'exprimant lors d'un point de presse au siège de l'Autorité, Draâ a ajouté que «les premiers dépôts de dossiers de candidature débuteront ce mercredi dès 10h du matin». «Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi les recevra», a-t-il dit. Il a, par ailleurs, rappelé que 147 postulants ont retiré les formulaires de souscription des signatures individuelles pour la présidentielle du 12 décembre, et que le dernier délai pour le dépôt des dossiers est fixé au samedi 26 octobre à minuit.

Falsification de formulaires de candidature à la présidentielle
4 fonctionnaires placés sous mandat
de dépôt à Souk Ahras

Quatre fonctionnaires de l'annexe administrative communale de la cité Draïa-Ahmed (commune de Souk Ahras) ont été placés lundi soir par le procureur de la République près le tribunal de la même ville sous mandat de dépôt et un 5^e sous contrôle judiciaire pour «falsification de formulaires de souscription de signature pour un des postulants aux prochaines présidentielles», a-t-on appris d'une source judiciaire. «Cinq inculpés dans cette affaire sont des femmes dont la déléguée communale de la cité Draïa-Ahmed», a indiqué la même source, rappelant que ces fonctionnaires ont été confondus à la fin de la semaine passée par des membres de la délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) alors qu'ils falsifiaient des formulaires de souscription de signature

au profit d'un des postulants pour la candidature aux élections présidentielles du 12 décembre prochain.

Le président de la délégation de wilaya de l'ANIE, Othmane Menadi, avait qualifié ce qui s'est passé de «fait isolé» affirmant qu'«aucune velléité de fraude ne sera tolérée afin d'assurer la transparence de l'opération électorale». De son côté, le président de l'APC de Souk Ahras, Mustapha Rouaïnia, avait indiqué dans un communiqué que «cet agissement n'a rien à avoir avec l'éthique des membres de l'APC qui s'attachent toujours à appliquer la loi, à se tenir aux missions qui sont les leurs et à s'opposer aux tentatives illégitimes de perturber et entraver le processus électoral en cette conjoncture où le pays a besoin de l'union de tous ses enfants».

Tourisme

Accueil de 1,7 million de touristes tunisiens en Algérie en 2019

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a fait part lundi à Oran de l'accueil de 1,7 million de touristes tunisiens en Algérie cette année. Dans une déclaration à la presse en marge des travaux d'une rencontre nationale des professionnels du secteur du tourisme, Benmessaoud a signalé l'affluence de 1,7 million de touristes tunisiens en Algérie cette année dans les différentes wilayas du pays. Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'une commission nationale regroupant les représentants des ministères du Tourisme et de l'Artisanat, du

Commerce, des Finances et la Direction générale des Douanes, oeuvre à finaliser un décret exécutif pour la protection de l'artisanat national contre la contrefaçon qui s'opère dans certains pays. Abordant le tourisme saharien, le ministre a affirmé que l'Algérie a été un des pionniers dans la création de ce tourisme compte tenu de son potentiel naturel unique dans le monde, des professionnels expérimentés dans ce domaine et des infrastructures touristiques publiques et privées réalisées dans le Grand Sud, nonobstant l'aspect humain d'hospita-

lité et d'accueil chez les Algériens. Des mesures ont été prises pour faciliter l'octroi des visas pour les groupes de touristes afin de garantir la réussite du tourisme saharien 2019-2020 dont le coup d'envoi sera donné à la première semaine du mois de novembre prochain dans la wilaya de Ghardaïa. Soulignant qu'il ne peut y avoir de tourisme sans la sécurité et la stabilité, le ministre a valorisé dans ce contexte le «grand rôle» joué par différents services de sécurité dont l'Armée nationale populaire (ANP) pour préserver cet acquis.

- ZLECA

Djellab prendra part à la réunion des ministres du Commerce africains demain à Addis-Abeba

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, prendra part, les 24 et 25 octobre courant à Addis-Abeba (Ethiopie), aux travaux de la première réunion des ministres du Commerce africains de la Zone de libre-échange africaine (ZLECA). Cette réunion intervient suite à la série de négociations entre nombre de pays africains en vue d'encourager l'échange commercial et économique, et bénéficier des exonérations douanières, a ajouté la même source. La participation de l'Algérie à la ZLECA émane de sa détermination à libérer le commerce en Afrique de tous les obstacles qui entravaient jusque-là les acteurs et les opérateurs des secteurs commercial et économique, à créer un marché unique pour les biens et services, et à vendre un produit continental de concurrence, suivant les recommandations ayant sanctionné les travaux du 12^e sommet des chefs d'Etats et de gouvernements de l'Union africaine (UA) tenue à Niamey juillet dernier.

- Démission

Le président de l'APC d'Annaba démissionne

Le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Annaba, Farid Merabet, du parti du Front de libération nationale (FLN) a démissionné de son poste, a affirmé, ce mardi, le wali Toufik Mezhoud en marge d'une cérémonie tenue au siège de la wilaya à l'occasion de la Journée nationale de la presse (22 octobre). Dans ses réponses aux questions des journalistes, le chef de l'exécutif local a indiqué que les membres de cette assemblée tiendront une session «extraordinaire» jeudi prochain pour élire un nouveau président. Le président de l'APC d'Annaba a déposé lundi après-midi une copie de sa démission aux services de la wilaya d'Annaba, a ajouté le même responsable qui n'a pas donné les raisons de cette démission. A signaler que toutes les tentatives pour joindre le désormais ex-président de l'APC d'Annaba pour d'amples détails sur les raisons de sa démission, sont restées vaines.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com